



**55E FOIRE INTERNATIONALE D'ALGER (FIA)
OUVERTURE AUJOURD'HUI
LA PARTICIPATION DE PRÈS
DE 700 EXPOSANTS**

P.16



**FOOTBALL
LA FAF RÉAFFIRME SON
SOUTIEN À PETKOVIC ET
MENACE LES FAUX COMPTES**

P.16

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // LUNDI 24 JUIN 2024 // N°842 // PRIX 20 DA

CÉRÉALES

UNE PRODUCTION DE 35 MILLIONS DE QUINTAUX ATTENDUE

La production céréalière cette année connaîtra une nette amélioration par rapport aux années précédentes, a relevé Abdelghani Benali, le président du Conseil national interprofessionnel des céréales (CNIC).

P.6



PLETHORE DE CANDIDATS À LA PRÉSIDENTIELLE

DÉJÀ 26 POSTULANTS !

Vingt-six (26) candidats, dont seulement deux femmes, ont déposé leur dossier, en vue de la présidentielle du 7 septembre. La liste précise n'a pas été publiée. Cette inflation de candidatures devrait toutefois fondre pour de simples raisons matérielles. Les candidats doivent surmonter le premier obstacle administratif consistant à collecter soit 600 signatures d'élus, soit 75.000 signatures d'électeurs dans au moins 25 des 58 wilayas. Raisonnablement, l'épreuve devrait sélectionner moins d'une dizaine de concurrents....

Lire en page 3

GAZODUC TRANSSAHARIEN

L'ALGÉRIE ET LE NIGERIA ACCÉLÈRENT LA CADENCE DU PROJET

Le PDG de la compagnie pétrolière nigériane (NNPC) Mele Kyar, cité par des médias locaux, vient d'annoncer que la livraison de la plus grande partie du gazoduc transsaharien, en territoire nigérian, est prévue pour le premier trimestre 2025.

P.4



EXTENSION

LE MÉTRO D'ALGER S'ÉTENDRA VERS BAB EL-OUED

Le réseau du Métro d'Alger connaîtra bientôt une nouvelle extension avec le lancement du processus de construction de la section Place des Martyrs-Bab el-Oued, sur 1,5 km.

P.16



ZOUBIDA ASSOUL, PRÉSIDENTE DE L'UCP ET CANDIDATE À LA PRÉSIDENTIELLE, À L'EXPRESS :

« JE CONSIDÈRE LA PRÉSIDENTIELLE COMME UNE OCCASION DE CRÉER UN NOUVEAU DYNAMISME »

Première personnalité politique à s'engager dans la course à la présidentielle du 7 septembre, Mme Zoubida Assoul, présidente de l'Union pour le changement et le progrès (UCP), insiste notamment, sur l'urgence de mettre en place un Etat de droit, basé sur le principe de la séparation des pouvoirs

P.2

ZOUBIDA ASSOUL, PRÉSIDENTE DE L'UCP ET CANDIDATE À LA PRÉSIDENTIELLE, À L'EXPRESS :

«Je considère la présidentielle comme une occasion de créer un nouveau dynamisme»

Première personnalité politique à s'engager dans la course à la présidentielle du 7 septembre, Mme Zoubida Assoul, présidente de l'Union pour le changement et le progrès (UCP), insiste, notamment, sur l'urgence de mettre en place un Etat de droit, basé sur le principe de la séparation des pouvoirs. Un principe dont seraient tributaires aussi bien la pratique politique que la gestion de l'économie du pays dans sa globalité, à un moment où

les plus hautes autorités du pays cherchent à faire intéresser les opérateurs étrangers à l'investissement dans notre pays. Tout à la fois consciente des difficultés de la situation actuelle et des opportunités que permettent les possibilités de changement de paradigmes, elle s'engage dans la présidentielle avec ses atouts, ses réseaux, ses partisans, mais aussi avec ses craintes et ses appréhensions.

Propos recueillis par Fayçal Oukaci

VOTRE CANDIDATURE À LA PRÉSIDENTIELLE PROCÈDE-T-ELLE D'UNE AMBITION, DE LA VOLONTÉ DU PARTI OU DU SOUHAIT D'AUTRES PARTIES ?

Comme vous le savez, je suis présidente de l'Union pour le changement et le progrès (UCP). Notre Conseil national s'est réuni le 1^{er} mars 2024 et la situation du pays a été passée en revue, tant intérieur qu'extérieur, la situation politique, économique, sociale, les périls à nos frontières, etc. Les discussions s'articulent autour de notre participation ou notre boycott, comme nous l'avons fait par le passé. Nous nous sommes également exprimés sur les résultats de notre boycott et ce qu'il a permis pour le parti. Par voie de conséquence, la décision a été prise pour participer officiellement à la présidentielle de 2024. L'UCP fait partie des formations politiques qui cherchent une solution politique à la crise que vit le pays. Personnellement, je ne considère pas la présidentielle comme une fin en soi, mais plutôt une occasion de créer un nouveau dynamisme à même de produire les changements que demande le peuple algérien.

VOUS AVEZ UN PROGRAMME À PRÉSENTER AU PEUPLE. QUELS EN SONT LES PRINCIPAUX AXES ?

Respectueuse des lois de la République, je n'ai pas voulu annoncer les grandes lignes de mon programme avant la convocation du corps électoral. De ce fait, cet entretien me donne l'occasion d'exprimer succinctement les fondamentaux de mon programme électoral. Tout d'abord, nous allons proposer un modèle économique qui serait l'alternative économique. Il s'agit d'un modèle socio-libéral. Qu'est-ce que le modèle socio-libéral veut dire ? Il s'agit d'un pack de mesures incitatives qui assainissent le climat de l'investissement et encouragent le capital de l'intérieur du pays et de l'extérieur à investir en Algérie. Ce modèle s'appuie sur deux piliers : la diversification de l'économie et la sortie du piège de la rente pétrolière. Notre autre objectif est la lutte contre le chômage et la création de postes de travail pour les jeunes, dont

une large proportion des diplômés d'universités. Ils sont, imaginez un peu, 250 à 300.000 universitaires à se retrouver au chômage chaque année, ou dans un poste qui n'est pas de leur domaine de compétence. Or je crois fermement que la seule et unique solution pour venir à bout de ce problème crucial est d'avoir un secteur économique vigoureux et créateur d'emploi. C'est l'espace économique et non pas l'administration qui est la solution.

L'ÉTAT DE DROIT EST UNE FORMULE QUI REVIENT SOUVENT DANS VOTRE DISCOURS...

Oui, certes, il s'agit d'un fondamental dans mon programme politique. De par mon long parcours dans la justice, en tant que juge, puis en tant qu'avocat, de même que tout au long de mon parcours politique, j'ai pu en déduire que nous ne pouvons pas avancer sans avoir construit durablement et sérieusement un Etat de droit. Il est impossible d'aller vers un développement économique ou vers une démocratie sans avoir déjà un Etat de droit sur lequel l'on puisse s'appuyer.

QUE VEUT DIRE CONCRÈTEMENT ET POLITIQUEMENT CE MOT TANT GALVAUDÉ ?

L'Etat de droit est le fait d'édifier l'Etat des institutions, de sortir du pouvoir personnel ; ce sont les institutions qui font un Etat pérenne et non pas les personnes, quelles qu'elles soient, qui sont toutes appelées un jour à quitter leur poste. L'Etat de droit se reflète également par une justice indépendante, laquelle constitue la colonne vertébrale de cet Etat de droit. Et ceci doit être tributaire d'un Haut Conseil de la magistrature élu, pour jouir de toute leur légitimité et ne pas être sous l'autorité de l'Exécutif. Pourquoi j'insiste sur l'indépendance de la justice ? C'est parce qu'elle est à la base de la démocratie, des libertés et surtout parce qu'elle donne de la légitimité et de la crédibilité à l'Etat lui-même. Et l'économie ne pourrait qu'en bénéficier, car dites-vous bien qu'aucun investisseur étranger ne mettrait un sou chez vous s'il n'a pas confiance dans la justice de votre pays. Donc, construire un Etat de droit, c'est également faire de l'économie.

DANS VOTRE PROGRAMME, VOUS FAITES ÉGALEMENT UN GRAND ZOOM SUR LE SECTEUR DE L'ÉDUCATION...

Écoutez, l'école algérienne est passée par plusieurs étapes, pour aboutir, aujourd'hui, à un consensus général sur l'inefficacité du système éducatif national. En fait, plusieurs conditions concourent à faire d'un système éducatif efficace ou non. Le premier en est l'enseignant lui-même. Celui-ci demeure, malheureusement, marginalisé, et on ne lui a pas permis d'avoir les outils qui lui permettent de rendre une copie propre de sa mission. L'outil principal pour ce faire est de lui dispenser les formations nécessaires pour sa mise à jour, car les sciences évoluent, la pédagogie évolue, et l'enseignant est mis en demeure d'être à jour, par le biais, justement, des formations et des recyclages qui doivent lui être prodigués. Il y a également l'intelligence artificielle et toutes les nouveautés technologiques dans le domaine de l'information et de l'éducation qui doivent être assimilées. La seconde condition est liée au niveau de ce système éducatif. Moi-même je suis un produit de l'école algérienne. Or l'école, en mon temps, était une école équilibrée, on n'avait pas quinze modules, on lisait, faisait de la diction, de la conversation écrite, du calcul et en pratique, on faisait du sport, des travaux manuels, du dessin, du théâtre, etc. C'était cet équilibre dans l'enseignement qui construisait l'élève. Où en est-on aujourd'hui, avec un élève réprimé, torturé, avec des cours ininterrompus et éprouvants, et qui n'ont aucune espèce de valeur

ajoutée pour un enfant en bas âge. Pourtant, on aurait gagné à ouvrir son esprit sur la construction intellectuelle, sur les langues, l'ouverture sur le monde. Nous vivons dans un monde globalisé, et l'école doit s'ouvrir sur ces langues que l'enfant, l'homme de demain, doit connaître et maîtriser. Il y a aussi le cours de soutien pour l'élève algérien. Et c'est là un vrai problème, car les parents n'y arrivent plus : ils accompagnent leurs enfants à l'école et les inscrivent pour des cours privés, même les élèves des classes d'initiation et primaires. Il y a là une dérive grave, à mon sens, et moi, je promets d'y mettre fin.

F.O.



CONSEIL DES MINISTRES

Le projet d'interconnexion des réseaux électriques du Nord et du Sud et la campagne moisson-battage 2024 au centre de la réunion



Le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, Abdelmadjid Tebboune, a présidé, hier, une réunion du Conseil des ministres consacrée à un projet de loi relatif à la protection des personnes à besoins spécifiques et à des exposés se rapportant à plusieurs secteurs, indique un communiqué de la Présidence de la République. «Monsieur Abdelmadjid Tebboune, président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, a présidé, ce jour, une réunion du Conseil

des ministres consacrée à un projet de loi relatif à la protection des personnes à besoins spécifiques et à des exposés, notamment sur le projet d'interconnexion des réseaux électriques du nord et du sud du pays, la campagne moisson-battage de la saison 2024, le suivi de la réalisation de centres de stockage des céréales et les mesures prises pour la modernisation des systèmes de paiement électronique et mobile», lit-on dans le communiqué de la Présidence de la République. Nous y reviendrons demain avec de plus amples précisions...

PRÉPARATION DE L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

26 postulants à la candidature enregistrés

Le président de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), Mohamed Charfi, a annoncé hier que 26 postulants à la candidature ont retiré les formulaires pour le recueil des signatures ou parrainage...

L'opération, lancée dès le 9 juin dernier, a déjà permis la distribution de près de 2,5 millions de formulaires. Une étape en partie finalisée pour «un seul candidat déclaré» qui a déjà réuni «les 600 signatures d'élus». La date limite pour la collecte et l'enregistrement de «l'ensemble des documents, parrainages d'élus et 50.000 signatures d'électeurs issus au minimum de 29 wilayas», est pour sa part fixée au 18 juillet à minuit. Après cette date, l'ANIE examinera les dossiers de candidature, et ce, jusqu'au 27 juillet, date à laquelle sera annoncée la liste définitive des candidats dont les dossiers de candidature à l'élection présidentielle ont été acceptés, a-t-il ajouté. Pour rappel ces délais, relativement limités, mais surtout des «obstacles» rencontrés sur le terrain ont fait réagir plusieurs responsables de partis. Le président de l'ANIE, qui se veut rassurant pour la suite, a annoncé hier que «les horaires de travail des bureaux d'enregistrement seront élargis». En effet, l'ANIE promet de redoubler d'ef-

forts pour rattraper «le temps perdu» suites «aux coupures d'internet durant sa semaine du Baccalauréat puis lors des jours fériés de l'Aïd. Mohamed Charfi, qui précise avoir «échangé» de ces sujets avec «certains candidats» estime que «leurs préoccupations légitimes». De ce fait, il annonce que les «4.903 antennes de l'ANIE pour l'approbation des procédures», des bureaux installés «aux niveaux des mairies ou de leurs annexes» resteront ouvertes presque en permanence jusqu'au 18 juillet prochain. Les vendredis, mais également «les deux jours fériés» en plus de la prolongation des horaires d'ouvertures des bureaux «de 8h00 à 22h00». Par ailleurs, le président de l'ANIE, a également fait savoir hier que plus de «10.766 officiers public, dont 8.099 pour la contrôle de l'état civil» restent mobilisés pour la réussite de cette première étape. Le système numérique de suivi est lui aussi totalement fonctionnel «l'ANIE a la possibilité de suivre l'opération en temps réel (...) nous sommes



informés dès qu'un formulaire est enregistré». L'ensemble de ces précisions sonnent comme une réponse aux critiques exprimées ces dernières semaines par certains partis. Le MSP, l'ANR et plus récemment le PT ont tous réclamé «l'intervention de l'autorité». Ainsi, dès 28 mai, le président, et candidat, du MSP Abdelali Hassani Cherif, avait demandé, sans plus de précision, un «renforcement des mécanismes garantissant la confiance dans les processus politiques et électoraux». Quelques jours plus tard, le 5 juin, Belkacem Sahli, président

de l'Alliance nationale républicaine (ANR) et candidat au nom de la coalition «Stabilité et réforme» qui regroupe sept partis, réclamait à son tour que l'ANIE trouve une solution à «certains problèmes». Le candidat exprimant très clairement exprimé dès crainte quant aux conditions de validation des signatures, «le scénario de 2019 ne doit pas se répéter (...) nous avons réuni 67.000 signatures, mais elles avaient été refusées de manière politique et non légale». Quant au Parti des Travailleurs, il a fait savoir dès vendredi dernier que la première semaine de collecte

des signatures et parrainages a enregistré plusieurs problèmes. Ainsi, le parti qui a publié une liste détaillée, dénonce notamment le manque de moyen informatique, «distribuée en retard», des absences répétées du personnel habilité à l'enregistrement des formulaires mais surtout la persistance des coupures d'internet qui impacte le travail des bureaux. Après l'annonce des candidatures retenues par l'ANIE, la Cour constitutionnelle prendra le relai pour statuer définitivement quant aux candidatures, le 8 août prochain.

R.K.

PRÉSIDENTIELLE DU 7 SEPTEMBRE

Le courant islamiste en quête de victoire

L'Algérie entre dans une période électorale intense alors que plus d'un million de formulaires ont été retirés auprès de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) pour la collecte des parrainages nécessaires au dépôt des candidatures à l'élection présidentielle prévue pour le 7 septembre. Du côté de l'opposition, le candidat du Mouvement de la Société pour la Paix (MSP), Abdelhali Hassani Cherif, a reçu un soutien significatif du Mouvement Ennahdha. Le SG I du Mouvement Ennahdha, Mohamed Douibi, a déclaré que le soutien de son parti à Hassani est dû à l'adhésion commune à «l'école de la modération et de l'équilibre». Ce soutien pourrait marquer une nouvelle ère de coopération entre les partis islamistes en Algérie, souvent frag-

mentés lors des précédentes élections. Cependant, Hassani ne souhaite pas être perçu uniquement comme le candidat des islamistes. Il cherche activement le soutien de divers partis politiques, y compris ceux associés au «courant national» en Algérie. Il a récemment rencontré des représentants du parti Talaie El Houriat et de l'Union des forces sociales et démocratiques pour discuter de divers dossiers politiques et économiques, ainsi que des prochaines élections présidentielles. Ces consultations indiquent son désir de se présenter comme un candidat unificateur pour tous les Algériens. Malgré ce soutien significatif, le mouvement MSP fait face à des défis internes pour obtenir l'appui des autres partis islamistes. Le

mouvement El Bina, par exemple, a annoncé son soutien au président Tebboune s'il se présente pour un second mandat. De même, le mouvement El Islah, qui a soutenu Tebboune lors des élections de 2019, pourrait suivre cette voie. Par ailleurs, le Front de la justice et du développement (FJD) s'est écarté de la scène politique, réduisant encore le potentiel de coalition islamiste. Le MSP espère néanmoins attirer les voix de ses partisans infiltrés dans certaines organisations sociales, malgré le soutien officiel de leurs chefs à Tebboune. Le MSP mise sur la crédibilité et l'expérience de son candidat, Hassani, pour convaincre les électeurs de la possibilité d'un changement réel. Il espère que cette élection

marquera un tournant dans l'histoire politique de l'Algérie, où les islamistes pourraient jouer un rôle crucial dans la transition démocratique et la stabilité du pays. L'élection présidentielle du 7 septembre prochain s'annonce comme un moment crucial pour l'Algérie, avec une compétition féroce entre les partisans d'un second mandat pour le président Tebboune et les forces d'opposition, notamment le MSP et ses alliés. La mobilisation des partis, les consultations politiques et les stratégies électorales en cours dessinent un paysage électoral complexe et dynamique, où chaque camp tente de consolider ses positions et d'attirer le soutien nécessaire pour influencer l'avenir du pays.

Oumssia M.

PRÉSIDENTIELLE DU 7 SEPTEMBRE

Le parti Sawt Echaab appelle le président de la République à briguer un deuxième mandat

Le parti Sawt Echaab a appelé, samedi dernier, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, à se porter candidat à l'élection présidentielle du 7 septembre prochain pour conforter la stabilité politique et socio-économique du pays. Le président du parti Sawt Echaab, Lamine Osmani, a précisé, au terme de la session du Conseil national de la formation politique, que l'appel lancé au président de la République à briguer un deuxième mandat «vise à lui permettre de parachever son bilan positif au titre de ses 54 engagements et à conforter la stabilité politique, socio-économique et sécuritaire du pays». Cette décision traduit «notre adhésion à la démarche visant à faire prévaloir les intérêts supérieurs de la nation en vue de préserver la sécurité de notre pays et de le protéger contre les

campagnes hostiles de déstabilisation qui le ciblent», a ajouté le premier responsable du parti. A cette occasion, Osmani a invité les citoyens à «participer

massivement à la prochaine présidentielle» et à «exprimer leur volonté librement et avec responsabilité pour faire de cette élection un rendez-vous démocratique

permettant de confronter les programmes et de hisser le discours politique à la hauteur des aspirations du peuple algérien».

AUDIENCE

Le président de la République reçoit le DG de l'ONUDI

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a reçu, hier, le DG de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI), Gerd Muller. L'audience s'est déroulée en présence du directeur de cabinet à la Présidence de la République, Boualem Boualem, et du

ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun.

TURQUIE

Le vice-président est arrivé hier en Algérie

Le vice-président de la République de Turquie, Cevdet Yilmaz, est arrivé, hier, en Algérie pour une visite de deux jours. Il a été accueilli à son arrivée par le Premier ministre Nadir Larbaoui. Cevdet Yilmaz est vice-président de la République de Turquie depuis le 3 juin 2023.

BAC 2024

Le calendrier complet pour la correction !

Le ministère de l'Éducation nationale a récemment dévoilé le nouveau calendrier des dispositions spécifiques à la correction des épreuves du Baccalauréat...

Les centres de correction seront ouverts demain pour accueillir les responsables, incluant le président du centre, les adjoints au secrétariat principal et le superviseur de la cellule informatique. Le lendemain, jeudi 27 juin, sera réservé à la formation des correcteurs et à l'arrivée des présidents des commissions de correction. La correction effective débutera le 1^{er} juillet, sous des mesures de sécurité strictes, y compris aux abords des centres de correction. Le processus de correction des épreuves du Brevet d'enseignement moyen (BEM) a continué hier, malgré des difficultés à terminer toutes les matières en deux jours. Les correcteurs ont signalé un manque de personnel, particulièrement pour les matières littéraires. Cette situation pourrait conduire à une troisième correction, étant donné les écarts de notes observés entre la première et la deuxième correction, notamment en Histoire, Géographie et les langues française et anglaise. En revanche, les résultats en mathématiques se sont améliorés grâce aux exercices d'inté-

gration, et les notes en histoire et géographie ont également montré une progression par rapport à la première correction. Les copies des réponses du Baccalauréat arriveront dans les centres de correction le 28 juin, en prévision du début de la correction. Les documents, y compris les procès-verbaux de levée des scellés, les pochettes des sujets, et les dossiers de cas de fraude, seront envoyés aux centres de regroupement pour anonymisation. Les directions de l'éducation doivent déposer un dossier comprenant les autorisations d'exemption et de handicap, les plans de placement des candidats, et les autorisations de sortie pour aller aux toilettes et à l'infirmerie. Les correcteurs se réuniront le 29 juin pour étudier les barèmes de notation et les réponses modèles. La correction, ainsi que la saisie, le contrôle et la coordination avec le centre de regroupement pour anonymisation, se dérouleront du 1^{er} au 5 juillet. Ce processus inclura l'utilisation d'un document de contrôle comprenant le numéro de la commission de

JUIN

L	Ma	Me	J	V	S	D
					1	2
8	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

JUILLET

L	Ma	Me	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				



l'élève, le code du centre d'examen, le numéro d'inscription, et les nom et prénom. Les absences, les cas de fraude et les exemptions de langue seront enregistrés. Les présidents des centres, en collaboration avec les directions de l'éducation, préparent des dossiers d'absences, une liste des numéros anonymes des membres de chaque commission de correction, et enverront les dossiers informatiques aux centres de correction. Les fichiers informatiques des première, deuxième et troisième corrections seront transmis à la cellule centrale du 6 au 12 juillet, suivis de la remise du dossier final des notes sur CD au centre national de

regroupement les 13 et 14 juillet. Les résultats seront annoncés après cette étape, avant la fermeture des centres le 15 juillet. Les prévisions indiquent une hausse du taux de réussite au baccalauréat 2024 par rapport à l'année précédente (50,63 %). Cette augmentation est attribuée à la « simplicité, méthodologie et fluidité » des sujets dans diverses matières, y compris les matières principales. Les candidats ont trouvé que les questions étaient accessibles pour ceux qui avaient suivi régulièrement leurs cours, car la plupart des sujets provenaient des premier et deuxième trimestres et étaient conformes aux prévisions des enseignants.

Malgré les avertissements stricts des autorités, des cas de fraude ont été signalés dans plusieurs centres d'examen. Les mesures strictes de la loi sur l'intégrité des examens scolaires ont été appliquées, aboutissant à des peines de prison et à des amendes pour les fraudeurs. Les avertissements du procureur général adjoint près la Cour d'Alger et du ministre de l'Éducation, qui ont souligné la rigueur des sanctions, n'ont pas dissuadé tous les candidats, en particulier les candidats libres, de tenter de tricher. Les fraudeurs pris en flagrant délit ont été condamnés à des peines de prison et à des amendes allant de 100.000 à 500.000 DA.

RÉSULTATS DU BEM

Des centres d'examen communiquent les taux de réussite

Samedi dernier, des centres de correction à travers le pays ont achevé la correction de l'examen du Brevet d'Enseignement Moyen (BEM) pour cette session. Les taux de réussite préliminaires oscillent entre 53,97 % et 86,02 %, selon les données communiquées par le ministre de l'Éducation nationale, lors de plusieurs interventions. Les résultats finaux seront annoncés le 29 juin, une date très attendue par les élèves et leurs familles. L'évaluation de l'examen du BEM, qui s'est déroulé du 3 au 5 juin 2024, montre des résultats positifs dans la plupart des matières. Les présidents des commissions de correction et les enseignants correcteurs ont observé qu'un grand nombre de candidats ont

obtenu une moyenne entre 10 et 11 sur 20. Cependant, le nombre d'élèves ayant obtenu la mention Excellent reste limité. Les centres de correction d'Alger ont rapporté des taux de réussite préliminaires allant de 53,97 % à 76,67 %. Plus précisément, les centres de la Direction de l'Éducation de l'Alger Est affichent des taux de réussite entre 65 % et 76 %, tandis que ceux de l'Alger Centre montrent des taux entre 55,67 % et 86,02 %. Pour les centres de l'Alger Ouest, les taux de réussite varient entre 35,97 % et 76 %. Après la correction de la dernière copie, les centres de correction vont entamer les travaux techniques, incluant l'enregistrement précis des notes de plus de 800.000 candidats dans

dix matières. Cette tâche est menée par une équipe composée d'ingénieurs informatiques, d'enseignants et de superviseurs de l'éducation pour éviter toute erreur, car aucune marge d'erreur n'est permise dans ce processus. Afin de garantir l'équité et la justice pour chaque candidat, les centres de correction vont passer à une phase de « vérification » des notes. Cela implique une révision multiple de la note de la première correction, un examen minutieux de la deuxième correction, et, le cas échéant, une troisième correction. Ces étapes sont répétées plusieurs fois avant de calculer et d'imprimer la note finale à l'aide d'un programme informatique. Cette méthodologie rigoureuse

visé à s'assurer que chaque élève reçoit la note qu'il mérite, sans aucune injustice. Les résultats finaux, attendus avec impatience, donneront une image claire des performances des élèves cette année et de l'efficacité des méthodes d'enseignement adoptées durant cette période académique. Ainsi, l'annonce des résultats finaux le 29 juin sera un moment crucial pour les élèves et leurs familles. Les taux de réussite préliminaires témoignent d'un effort collectif important des élèves, des enseignants et des autorités éducatives. Reste à voir comment ces résultats influencent les futures orientations académiques et professionnelles des jeunes diplômés du BEM.

GAZODUC TRANSSAHARIEN

L'Algérie et le Nigeria accélèrent la cadence du projet

Le PDG de la compagnie pétrolière nigérienne (NNPC) Mele Kyar, cité par des médias locaux, vient d'annoncer que la livraison de la plus grande partie du gazoduc transsaharien, en territoire nigérien, est prévue pour le premier trimestre 2025. Le tronçon dont il est question s'étend sur une distance de 614 km. Il va permettre de transporter du gaz naturel d'Ajaokuta, dans l'Etat de Kogi, à Kano, dans l'Etat de Kano, à travers plusieurs Etats et centres urbains, dans le cadre du Transsaharien. Kano se trouve aux frontières du Niger. La réalisation de ce tronçon est une grande avancée. Le PDG de NNPC la considère comme « l'un des principaux projets gaziers en cours au Nigeria », visant à « connecter tous les États industriels du nord du pays aux approvisionnements en gaz provenant du sud-est ». Ainsi, le Nigeria travaille à atteindre un double

objectif, à savoir l'approvisionnement du nord du pays et l'expédition du gaz vers l'Europe. Ce tracé passant par l'Algérie est d'une longueur de 4 128 km dont la moitié est déjà réalisée en attendant, les 1.800 km restant, dont 100 km au niveau du Nigeria, 1.000 km au Niger et 700 km en Algérie. Cette dernière accélère également la cadence des travaux. En termes chiffrés, 2.200 km sur 4.000 km est déjà une réalité, avait annoncé, il y a quelques mois, le ministre algérien de l'Énergie et des Mines, Mohamed Arkab. « C'est que nos infrastructures sont prêtes, et il s'agit de compléter celle des deux pays voisins (le Niger et le Nigeria). Une fois fait, apporter le gaz au client final à Madrid serait une question d'heures. Aussi facile que d'ouvrir le robinet », avait-il souligné. L'Algérie et le Nigeria font partie des plus importants pays producteurs de gaz. Et

aujourd'hui, l'Europe a besoin de cette énergie, ce qui constitue une « opportunité » pour les trois pays. Le projet du TSGP les relie sur une longueur de 4.128 km, dont 1.037 km en territoire nigérien, 841 km au Niger et 2.310 km en Algérie, en raccordant les champs gaziers du Nigeria (à partir de Wari sur le fleuve du Niger, au réseau algérien pour écouler la production gazière nigérienne notamment sur les marchés européens. Ce projet bénéficiera des opportunités offertes par l'Algérie en matière d'infrastructures, notamment le réseau de transports, les complexes de gaz naturel liquéfié (GNL) et les infrastructures de pétrochimie ainsi que la position géographique proche des marchés de gaz. En février 2022, l'Algérie, le Niger et le Nigeria ont affirmé leur engagement à concrétiser ce projet stratégique, lors d'une réunion à Niamey regroupant les

ministres chargés du secteur de l'énergie dans les trois pays, à l'issue de laquelle une feuille de route a été mise en place. Un mémorandum d'entente a été signé à Alger en juillet 2022 portant sur la concrétisation du projet du Gazoduc transsaharien (TSGP). Les trois pays ont affiché, à l'occasion, leur détermination à relancer les études et les différents programmes tracés dans ce cadre. Bien évidemment, le Maroc ne voit pas d'un bon œil l'accélération des travaux de réalisation du TSGP. En multipliant les erreurs grossières, les faux pas, le royaume s'est fermé des portes et, peu à peu, s'est discrédité à tel point que plusieurs pays ne croient plus aux chances de succès du projet qu'il avait proposé : le gazoduc transatlantique. Celui-ci est tombé au point mort. Seuls les médias marocains s'en font l'écho.

Youcef Salami

SON ABSENCE SE FAIT REMARQUER Mais où est donc passé Abdelaziz Belaïd ?

L'ancien président et figure emblématique du Front El Moustakbal, Abdelaziz Belaïd, qui s'est mis en retrait et quitté les commandes du parti depuis le début de l'année, «brille» par son absence. Beaucoup de rumeurs ont couru à son sujet : fin de parcours politique, éjecté par la nouvelle direction représentée par Boutbik,

maladie, etc. Rien de plus faux ! Selon une information glanée hier, chez un cadre de du parti qui est également député à l'APN, Belaïd Abdelaziz est toujours membre du Front El Moustakbal, entouré d'une aura jamais démenti, car c'est lui qui a créé le parti et lui a donné ses heures fortes. On s'en souvient, Abdelaziz Belaïd avait

annoncé qu'il ne se présentera pas pour un nouveau mandat à la tête du parti lors du 3ème congrès du parti, tenu du 11 au 13 janvier 2024, arguant que sa décision était personnelle et «visait en premier lieu à préserver la cohésion du parti et la continuité de son militantisme». Langage codé à décrypter avec modération...

LE MOSSAD A MENACÉ L'ANCIENNE PROCUREURE DE LA CPI POUR OBTENIR L'ABANDON DES PROCÉDURES CONTRE TEL AVIV

Où en est l'affaire ?

Qui cherche à étouffer une affaire aussi scabreuse que celle du Mossad menaçant l'ancienne procureure de la CPI pour obtenir l'abandon des procédures contre Tel Aviv.

Comme on le sait par le biais de plusieurs médias, dont des médias américains, l'ancien chef des services de renseignement israéliens (Yori Cohen, aurait tenu des réunions secrètes avec l'ancienne procureure de la Cour pénale internationale (CPI), Fatou Bensouda, avant l'ouverture d'une enquête contre Israël, et l'aurait menacée pour la contraindre à arrêter la procédure. Selon The Guardian, Bensouda, qui a été procureure de la CPI entre 2012 et 2021, a ouvert une enquête sur les crimes de guerre et les crimes contre l'humanité commis par Israël dans les territoires palestiniens au cours de l'année 2021. Le média dit que le chef du Mossad de l'époque, Yossi Cohen, avait eu des réunions secrètes avec Bensouda et lui avait déclaré que l'enquête de la CPI, dont les procédures préliminaires avaient débuté en 2016, constituerait une menace pour les militaires de l'armée israélienne. Des sources israéliennes qui se sont confiés au Guardian ont déclaré que l'objectif de Cohen était de se réconcilier avec Bensouda ou de coopérer avec

elle dans l'intérêt d'Israël, et qu'il était un messenger officieux du Premier ministre Benjamin Netanyahu. Quatre sources différentes ont confirmé que Bensouda avait qualifié le comportement de Cohen de persistant et menaçant envers certaines figures éminentes de la Cour pénale internationale. Des sources judiciaires rapportent que Cohen a déclaré à Bensouda : «Vous devriez nous aider et nous laisser prendre soin de vous. Vous ne voulez pas vous engager dans des choses qui pourraient compromettre votre sécurité ou celle de votre famille». Selon deux sources différentes, le Mossad aurait



également obtenu des transcriptions d'enregistrements secrets appartenant au mari de Bensouda. Les sources ont indiqué qu'Israël a ensuite utilisé ces documents pour tenter de discréditer Bensouda, notant que le ton de Cohen avait changé par la suite et qu'il avait utilisé toute une série de tactiques, incluant des menaces et des manipulations, ce qui a contraint Bensouda à informer un petit groupe de hauts responsables de la CPI du comportement du chef du Mossad.

Le dossier a maintes fois été étouffé par les lobbys pro-israéliens, mais ne cesse de remonter à la surface. Cette fois-ci serait-elle la bonne ?

UN AVANT-GOÛT DE CE QUE SERA LE POUVOIR DE L'EXTRÊME-DROITE EN FRANCE «Les étrangers dehors», une soirée à caractère raciste suscite un tollé



La polémique enfle à nouveau en France. Notamment en raison d'une soirée qui n'est pas passée inaperçue. Sous le slogan «Les étrangers dehors», l'événement, qui est censé avoir lieu le 28 juin 2024 à Rouen, suscite déjà un tollé, poussant le maire de la ville à saisir le parquet. En effet, le maire, Nicolas Mayer-Rossignol, dénonce une soirée à caractère xénophobe et raciste et a annoncé avoir saisi le parquet et la préfecture à l'encontre de cette soirée. Le maire de Rouen saisit le parquet contre une soirée baptisée «Les étrangers dehors». Tout a commencé lorsque le

bar de « droite identitaire », Le Mora, a publié une affiche sur ses réseaux sociaux annonçant l'organisation d'une soirée, pour le 28 juin 2024, intitulée «Ausländer Raus», ce qui signifie en langue allemande : les étrangers dehors. L'affiche, qui fait la réclame de la soirée, arbore un ananas et un cocktail tropical en premier plan, mais aussi l'expression «Ausländer Raus» déclinée en rose et bleu avec des lettres prenant la forme de néons. Cette publication a soulevé une vague d'indignation et de réactions sur la toile.

COMPLICITÉ DE TENTATIVE D'EXTORSION Procès en cours contre l'ex-patron de la DGSE, Bernard Bajolet

Le parquet de Bobigny a demandé le renvoi devant le tribunal correctionnel de Bernard Bajolet. L'ex-patron de la DGSE est accusé de complicité de tentative d'extorsion pour des faits remontant à 2016. Le parquet de Bobigny a requis jeudi le renvoi devant le tribunal correctionnel de Bernard Bajolet, ex-patron de la Direction générale de la sécurité extérieure (DGSE), pour complicité de tentative d'extorsion envers un homme d'affaires en 2016, a annoncé le parquet à l'AFP. L'homme d'affaires Alain Duménil accuse le service de renseignement d'avoir fait usage de la contrainte pour lui réclamer de l'argent en 2016. Le parquet a également demandé que Bernard Bajolet soit jugé pour atteinte arbitraire à la liberté individuelle par personne dépositaire de l'autorité publique. À la tête des services de renseignement extérieur français d'avril 2013 à mai 2017 avant de prendre sa retraite, Bernard Bajolet avait été mis en examen

en octobre 2022 par une juge d'instruction de Bobigny. Il avait contesté sa mise en examen devant la chambre de l'instruction de la cour d'appel de Paris mais celle-ci a rejeté sa demande d'annulation en octobre 2023. En mars 2016, Alain Duménil, Franco-Suisse impliqué dans une pléthore d'affaires judiciaires et de litiges commerciaux, s'apprête à embarquer pour Genève à l'aéroport de Roissy. Au guichet d'Air France, il est contrôlé par deux fonctionnaires de la police aux frontières qui l'invitent à les suivre au poste de police. Dans le local, il se retrouve face à deux agents de la DGSE en civil. Se présentant comme l'État, ils expliquent qu'il doit rembourser 15 millions d'euros à la France. Pour appuyer leur requête, ils lui montrent des photos de lui et de sa famille, prises en Angleterre et en Suisse. D'après Alain Duménil, ils auraient proféré des menaces.

YÉMEN

Un réseau d'espionnage lié à la CIA démantelé

Le mouvement Ansar Allah au Yémen a annoncé l'arrestation d'un réseau d'espionnage américano-israélien, directement lié à la Central Intelligence Agency (CIA) américaine, selon le canal d'information yéménite. Les services de sécurité et de renseignement houthis ont déclaré dans un communiqué : «Un réseau d'espionnage américano-israélien a été arrêté, le réseau d'espionnage américano-israélien a joué un rôle d'espionnage et de sabotage dans les institutions officielles et non officielles pendant des décennies au profit de l'ennemi».

Le communiqué ajoute que le réseau d'espionnage américano-israélien est directement lié à la Central Intelligence Agency américaine. Le réseau d'espionnage américano-israélien a été doté de techniques, de dispositifs et d'équipements spéciaux qui lui permettent de mener ses activités en secret, en poursuivant : «Les éléments du réseau d'espionnage américano-israélien et les officiers américains ont exploité leur position à l'ambassade américaine pour mener leurs activités de sabotage, notant qu'après le départ de l'ambassade américaine de

Sanaa, des éléments du réseau d'espionnage ont continué à mettre en œuvre leurs programmes subversifs sous le couvert d'organisations internationales. Le communiqué indique que : «Le réseau d'espionnage américano-israélien était l'arme principale pour mettre en œuvre les plans de l'ennemi américain et israélien dans la République du Yémen», expliquant que le réseau d'espionnage a fourni aux services de renseignement ennemis des informations importantes sur divers aspects de la situation.

L'EXPRESS

Quotidien national
d'information édité par la

SARL ADRA COM

Adresse : Maison de la presse
Abdelkader Safir,
02 Rue Farid Zouiouache,
Kouba, Alger
Tel/Fax administration
et publicité : 023.70.99.92

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION:
ZAHIR MEHDAOUI

DIRECTEUR DE LA RÉDACTION
HOCINE ADRYEN

Gmail:
hocinedry112@gmail.com

www.lexpressquotidien.dz/
TEL/FAX : 023.70.99.92

Directeur
de l'administration
et des finances
NOURDINE BRAHMI
Service-pub@lexpressquotidien.dz

Impression SIA
Alger Bab Ezzouar

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:
L'Entreprise Nationale
de communication d'Édition
et de Publicité»

Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger

Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45
020.05.13.77

Email : agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

CÉRÉALES

Une production de 35 millions de quintaux attendue

La production céréalière cette année connaîtra une nette amélioration par rapport aux années précédentes, a relevé Abdelghani Benali, le président du Conseil national interprofessionnel des céréales (CNIC), cité par "Horizons" dans son édition du 22 juin...



Il a fait état d'une quantité approximative autour de 35 millions de quintaux (3,5 millions de tonnes). Benali s'est exprimé sur la campagne moisson-battage de cette saison, qui a démarré le 20 mai dernier. Selon lui, l'Algérie pourrait faire mieux au vu de l'énorme potentiel disponible et les possibilités d'augmenter la production, d'autant plus que l'Etat mise sur cette filière stratégique et met le paquet pour améliorer les capacités de stockage. Le président du CNIC a également évoqué le rendement à l'hectare. Il prévoit des rendements moyens aux alentours de 45 quintaux par hectare dans le Sud en termes de production de blé dur. «Ce rendement moyen reste approximatif et l'on ne peut avancer des chiffres exacts qu'après la fin de toute la campagne. Cependant, selon les professionnels, les rendements varient d'une région à une autre. On parle de 40 jusqu'à 60 q/ha. Ce chiffre pourrait atteindre 70 voire les 90 q/ha»,

prévoit-il. Selon Benali, l'opération dans le Grand Sud est en phase finale avec un taux d'avancement variant entre 90 et 95%. «Certaines exploitations dans le Sud comme celles à Adrar, Timimoune, El Menia et Ouargla ont déjà achevé l'opération de moisson-battage, et il ne reste que les grandes superficies qui nécessitent plus de temps et de moyens pour moissonner toute la récolte», a-t-il souligné. Concernant le nord du pays, a-t-il enchaîné, l'opération se poursuit avec une cadence «très satisfaisante». «Dans les régions des Hauts-Plateaux, à l'instar de Khenchela et Biskra, on en est à 90%, sachant que ces wilayas sont connues pour la production du blé dur. Quant à Oum El Bouaghi, elle connaît la même cadence dans la récolte de l'orge pour laquelle la wilaya est connue a-t-il dit. Dans les wilayas de l'Est (Mila, Guelma, Skikda, Souk Ahras et Constantine) où les producteurs pratiquent la rotation des cultures, en alternant les légumi-

neuses et les céréales ou encore les cultures fourragères, la production s'annonce également prometteuse. «La rotation des cultures favorise substantiellement l'augmentation des rendements», a-t-il expliqué, relevant aussi qu'au centre du pays, la campagne moisson-battage qui va bon train à Tizi Ouzou, Bouira et Tipasa. «La campagne moisson-battage a été lancée le 20 mai et le taux d'avancement après un mois indique qu'elle se déroule dans d'excellentes conditions qui favorisent la récolte. Et cela grâce aux moyens mis à la disposition des producteurs par l'Etat», selon Benali, qui a expliqué que la tendance céréalière globale dans le pays favorise la production du blé dur, tandis que la culture du blé

tendre reste restreinte à certains périmètres. S'agissant des régions de l'ouest du pays, Benali a fait remarquer que les aléas climatiques s'érigent toujours en obstacles et empêchent l'amélioration de la production céréalière, malgré l'augmentation des superficies destinées à cette filière dans la région. Actuellement, la production nationale couvre un tiers de la consommation de blé en Algérie qui se situe entre 10 à 11 millions de tonnes par an. Les deux tiers restants sont importés avec des achats de 7 à 8 millions de tonnes chaque année. Les importations de blé, à elles seules, représentent 8,7 millions de tonnes, soit 60% du volume global des importations de céréales (8,4 millions en 2025). Le volume d'importations de

l'Algérie en céréales devrait s'élever à 14 millions de tonnes en 2023/24 afin de couvrir tous ses besoins de consommation interne, indique un rapport de l'organisation onusienne pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Le volume des importations reste aussi inchangé pour l'exercice 2024/25 avec 14,1 millions de tonnes. Il était de 12,9 millions de tonnes de 2020 à 2022. Il s'agit du volume le plus élevé d'importations de céréales par rapport aux cinq dernières années, remarque le même rapport en soulignant que les commandes de céréales demeurent élevées en raison d'une production nationale de céréales inférieure à la moyenne, affectée par des conditions de climat de sécheresse. Les importations de blé, à elles seules, représentent 8,7 millions de tonnes soit 60% du volume global des importations de céréales (8,4 millions de tonnes en 2025). Les importations de maïs s'élèveront à 4 millions de tonnes tandis que les commandes sur l'orge se situent autour de 1 million de tonnes destinées essentiellement à servir d'aliments de bétail.

S.F.

RÔLE DU MÉDIATEUR DE LA RÉPUBLIQUE

Début des travaux d'une journée d'étude sur l'amélioration du service public

Les travaux d'une Journée d'étude sur «Le rôle du médiateur de la République dans l'amélioration du service public» ont débuté, hier ; à l'Ecole nationale d'administration ENA, en présence des ministres de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Brahim Merad, et de la Communication, Mohamed Laagab, et du Médiateur de la République, Madjid Ammour. Dans une allocution prononcée à l'ouverture des travaux de cette Journée d'étude,

organisée à l'occasion de la célébration de la Journée des Nations Unies pour la fonction publique, le Médiateur de la République a rappelé la consécration du principe de l'administration au service du citoyen, soulignant que le président Tebboune, avait «placé le citoyen au centre de ses préoccupations et au cœur de toutes les politiques publiques». Il a mis en avant, dans ce sens, l'importance que revêt la Médiation de la République dans «l'identification et la prise en

charge des principales préoccupations des citoyens», saluant la dynamique enregistrée dans les différents secteurs «dans le cadre de l'amélioration du service public, notamment dans l'habitat, la santé et l'enseignement, et de l'éradication des zones d'ombre».

De son côté, la Représentante résidente adjointe du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) en Algérie, Mme Francesca Nardini, a salué le rôle de la Médiation de la République

dans «le renforcement de la communication entre les citoyens et les instances administratives et l'amélioration de la qualité du service public».

La séance d'ouverture de cette Journée d'étude a été ponctuée par la projection d'une vidéo sur l'amélioration qualitative enregistrée en matière de rapprochement de l'administration des citoyens, de numérisation des différents secteurs et de création de plusieurs structures vitales.

ALERTE À LA PROPAGATION DE LA MALADIE CUTANÉE

Des mesures pour limiter la propagation de la maladie bovine contagieuse

Le ministère de l'Agriculture et du Développement rural a pris un certain nombre de mesures pour contenir et limiter la propagation de la maladie cutanée streptococcique bovine contagieuse, qui se propage dans certaines wilayas du pays. «Suite à l'apparition de quelques foyers de la maladie nodulaire contagieuse de la peau chez les bovins dans certains états du pays, le ministère de l'agriculture et du développement rural a pris un certain nombre de mesures sanitaires pour contenir et limi-

ter la propagation de cette maladie», a indiqué le ministère dans un communiqué. La dermatose infectieuse bovine à streptocoques est une maladie virale qui n'affecte que le bétail et ne se transmet pas à l'homme, car elle se transmet d'un animal à l'autre par l'intermédiaire de vecteurs (insectes piqueurs tels que les moustiques, etc.), et ses symptômes sont la fièvre et l'apparition de nœuds de différentes tailles sur la peau de l'animal, d'après le ministère. «Cette maladie étant transmise par des vecteurs, il est

recommandé de procéder à une vaste opération de désinfection afin d'éradiquer régulièrement les insectes vecteurs», a ajouté le ministère. Il est également recommandé d'appliquer strictement les mesures visant à empêcher les mouvements d'animaux à partir des zones infectées, d'isoler les animaux malades, de désinfecter les bâtiments et les différents outils utilisés dans ces lieux, et d'informer le vétérinaire à proximité des exploitations touchées. Le ministère de l'agriculture et du dévelop-

pement rural rassure tous les éleveurs que la situation sanitaire est sous contrôle et n'est pas préoccupante, car tous les moyens de prévention nécessaires ont été mis en œuvre pour accompagner les professionnels et éviter la propagation de la maladie dans le cheptel. Par ailleurs, le ministère de l'Agriculture et du Développement rural a également initié l'acquisition d'un vaccin contre cette maladie auprès de l'Institut Pasteur d'Algérie afin de renforcer le dispositif de prévention et de lutte.

ASSASSINAT D'UNE INFIRMIÈRE À AÏN NAADJA

Deux suspects mis en examen et écroués

Un drame effroyable a secoué la commune d'Aïn Naadja dans la wilaya d'Alger. Zouhira Yahyaoui, une infirmière âgée de 36 ans, a été retrouvée sans vie le 13 juin dernier, sur son lieu de travail, au sein d'un cabinet de dermatologie situé dans le quartier des 720 Logements.

À quelques jours seulement de l'Aïd El-Adha, cette découverte macabre a plongé la population locale, ainsi que l'ensemble du secteur médical, dans l'effroi

et l'incompréhension. Face à la gravité des faits, le procureur de la République près le tribunal d'Hussein Dey a immédiatement ouvert une enquête afin de faire la lumière sur cette tragédie. Les investigations menées par les enquêteurs de la police judiciaire ont permis d'identifier et d'interpeller rapidement deux suspects présumés impliqués dans ce meurtre. Présentés devant le juge d'instruction du tribunal d'Hussein Dey, ces derniers ont été écroués en déten-

tion provisoire. Selon les premiers éléments de l'enquête, le mobile du crime serait lié à un vol qui aurait eu lieu au sein du cabinet. Les empreintes digitales relevées sur la scène de crime ont joué un rôle crucial dans l'identification et l'arrestation de l'un des accusés. L'enquête se poursuit activement afin de déterminer avec précision les circonstances exactes de ce meurtre et d'établir le mobile définitif du crime. Les deux accusés devront répondre de leurs actes

devant la justice dans les prochains jours. Zouhira Yahyaoui n'est malheureusement pas la seule victime de violences envers les femmes en Algérie. Ces deux dernières semaines, trois autres femmes ont été tuées, l'une par son fils, l'autre par son mari. Ces crimes odieux, qui se multiplient, révèlent une société en proie à une violence inacceptable contre les femmes et rappellent l'urgence de mobiliser l'ensemble des acteurs de la société pour lutter contre ce fléau.

SELON AHMED ATTAF

L'Algérie connaît une renaissance économique intégrée

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf, vient d'affirmer que l'Algérie connaît une renaissance économique intégrée, marquée par des objectifs et des finalités clairs...

Le ministre a souligné, en marge d'un colloque sur le rôle des conseils d'affaires dans la dynamisation de la diplomatie économique, tenu à l'hôtel El Aurassi, que cette renaissance économique est le résultat des réformes mises en œuvre par le Président de la République et constitue la concrétisation de son ambitieux programme économique. Ce programme vise en priorité à bâtir une économie nationale robuste afin de réduire la dépendance envers l'étranger et de diminuer la dépendance aux hydrocarbures. Le plan a permis d'ouvrir des opportunités de commerce et d'investissement avec tous les pays amis et partenaires, rétablissant ainsi la position de l'économie nationale parmi les trois plus puissantes d'Afrique, selon les organisations économiques et financières mondiales.

Parmi les résultats positifs de cette dynamique, le ministre a mentionné une croissance économique de 4,2 %, des réserves de change atteignant 70 milliards de dollars, et des exportations hors hydrocarbures s'élevant à 10 milliards de dollars. Il a précisé que ces accomplissements sont le fruit des politiques et réformes promulguées par le Président de la République, qui ont revitalisé l'industrie et assaini le commerce extérieur, tout en améliorant le climat des affaires. Le ministre a appelé à l'unité pour poursuivre ce chemin vertueux tracé par le président Tebboune et à intensifier les efforts

pour soutenir l'élan de l'économie nationale. En revenant au sujet de l'atelier, le ministre a indiqué que les conseils d'affaires, établis avec plusieurs pays partenaires, ont prouvé récemment leur efficacité en favorisant la communication et les interactions entre les acteurs économiques, ouvrant la voie à des partenariats commerciaux et d'investissement. Il a rappelé que l'Algérie a été parmi les premiers pays à créer ces mécanismes dès les années 1990, atteignant actuellement 40 conseils d'affaires avec divers pays à travers le monde. L'atelier vise à évaluer la performance de ces mécanismes, notamment ceux récemment activés, afin de mesurer leur succès et d'identifier les obstacles ayant empêché certains conseils de fonctionner régulièrement.

ZITOUNI MET EN EXERGUE L'IMPORTANCE DES CONSEILS D'AFFAIRES

Lors du forum intitulé «Le rôle des conseils d'affaires dans la dynamisation de la diplomatie économique», Tayeb Zitouni, ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, a mis en avant le rôle crucial des conseils d'affaires pour renforcer la diplomatie économique de l'Algérie. Cet événement fait suite à une série de rencontres avec divers secteurs ministériels, notamment les transports et les finances, visant à accompagner les opérateurs économiques et à favoriser leur accès



aux marchés internationaux. Le ministre a souligné que l'activation du commerce extérieur ne peut être pleinement réussie sans la participation active du corps diplomatique algérien. Grâce à ses compétences nationales et à sa présence mondiale, ce dernier est indispensable pour atteindre les objectifs économiques du pays. Selon Zitouni, le rôle des conseils d'affaires est désormais crucial pour renforcer la diplomatie économique, dans un contexte où la puissance des nations se mesure de plus en plus par la solidité de leurs économies. Les réformes économiques profondes initiées par le président Tebboune, ont permis à l'Algérie de réaliser des avancées économiques sans précédent. En quatre ans et demi, l'Algérie est passée d'un pays principalement importateur à un producteur et exportateur de nombreux biens. Cette transforma-

tion a été rendue possible grâce à une augmentation significative de la production dans divers secteurs, réduisant ainsi la dépendance du pays vis-à-vis des marchés étrangers. Le ministre a insisté sur l'importance des conseils d'affaires dans le renforcement des relations économiques. Ces conseils permettent aux gouvernements de s'adapter aux changements économiques en analysant les tendances commerciales et en facilitant la communication avec les autorités des pays partenaires. Cela est essentiel pour développer la coopération et les partenariats stratégiques. Zitouni a annoncé la mise en place d'ateliers de travail pour définir les objectifs stratégiques et les mécanismes nécessaires afin de surmonter les obstacles à la diplomatie économique. Ces ateliers s'inscrivent dans la politique d'ouverture économique de l'Algérie et

visent à promouvoir les intérêts nationaux à l'échelle internationale. Le ministre a évoqué, en outre, le lancement d'une plateforme numérique dédiée à l'encadrement et à l'animation des conseils d'affaires, assurant une interconnexion entre les différents secteurs et autorités concernés. En outre, une convention-cadre sera signée entre la Chambre Algérienne de Commerce et d'Industrie et l'Institut Diplomatique des Relations Extérieures pour renforcer les compétences des opérateurs économiques en matière de politique étrangère. Enfin, Zitouni a réaffirmé l'importance des opérateurs économiques en tant qu'ambassadeurs de terrain pour promouvoir les produits algériens et attirer les investissements étrangers. Il a également exprimé sa gratitude envers les organisateurs de l'événement pour leurs efforts.

EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

Alger accueillera le premier forum algéro-coréen

Le premier forum algéro-coréen sur l'efficacité énergétique se tiendra ce lundi à Alger, selon un communiqué du Commissariat aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique (CEREFÉ). Cet événement vise à échanger et partager le savoir-faire ainsi qu'à renforcer la coopération dans le domaine de l'efficacité énergétique. Selon le CEREFÉ, ce forum offrira une occasion précieuse pour discuter de l'efficacité énergétique des appareils électroménagers, partager les réglementations pertinentes, y compris celles

concernant l'étiquetage et les normes minimales de performance énergétique. Il permettra également de discuter des différents types de projets dédiés à l'amélioration de l'efficacité énergétique des appareils électroménagers. La rencontre verra également la présentation de la mise en place d'une infrastructure de qualité pour les appareils électroménagers, notamment les climatiseurs, destinée au Laboratoire national d'essais (LNE). L'événement sera marqué par la signature d'un mémorandum d'entente

entre le CEREFÉ et l'Agence coréenne de l'énergie (KEA). Cet accord vise à promouvoir un partenariat durable et mutuellement bénéfique, établissant une coopération globale et diversifiée entre les deux parties. Il inclura l'échange d'expertise et de savoir-faire dans les domaines de l'efficacité énergétique, des énergies renouvelables, de l'hydrogène vert et de la mobilité propre. Le mémorandum couvrira également l'échange d'informations sur les politiques et réglementations en matière d'efficacité énergétique, la coopération

pour l'infrastructure de contrôle des équipements électroménagers, l'intégration des nouvelles technologies et des solutions innovantes pour l'efficacité énergétique, ainsi que la réalisation d'études et d'analyses conjointes. Organisé conjointement par le CEREFÉ et la KEA, le forum accueillera le commissaire du CEREFÉ, Nouredine Yassaa, des représentants de plusieurs ministères et institutions, l'ambassadeur de la République de Corée en Algérie, le vice-président de la KEA et des experts des deux pays.

AAPI

Création du Forum Invest Dz

Le DG de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement, Omar Rekkache, a récemment annoncé la création d'un Forum International dédié à l'investissement, sous la haute présidence du chef de l'État, Abdelmadjid Tebboune. Ce forum annuel, nommé Invest Dz, s'inscrit comme une initiative majeure pour dynamiser et renforcer l'attractivité de l'Algérie aux yeux des investisseurs nationaux et internationaux. Omar Rekkache a souligné, à

cette occasion, que l'objectif principal d'Invest Dz est de promouvoir l'investissement dans divers secteurs clés de l'économie algérienne.

Ce forum offrira une plateforme de dialogue et de collaboration entre les acteurs économiques, les décideurs politiques et les partenaires étrangers intéressés par les opportunités d'affaires en Algérie. Par cette initiative, l'Agence algérienne de promotion de l'investissement aspire à

consolider les efforts du gouvernement pour moderniser l'économie nationale, diversifier les sources de croissance et créer de nouvelles opportunités d'emploi. Invest Dz représente ainsi une étape cruciale dans le cadre des réformes économiques engagées par les autorités algériennes, visant à améliorer le climat des affaires et à attirer des investissements stratégiques dans des secteurs tels que l'énergie, l'industrie, les infrastruc-

tures, et bien d'autres encore. Ce forum, qui se tiendra annuellement, prévoit également des sessions thématiques, des conférences et des panels de discussion visant à explorer les défis et les perspectives de l'investissement en Algérie. En mobilisant les ressources et les expertises internationales, Invest Dz ambitionne de renforcer la coopération économique et de catalyser le développement durable à travers le pays.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DE MOCRAIQUE ET POPULAIRE
Ministère de la Santé
Direction de la sante et population
Direction de Tipaza
Etablissement Public Hospitalier de Tipaza
Numéro d'identification fiscale de l'établissement : 40801600004205700104

**AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL Ouvert
AVEC EXIGENCE DE Capacité Minimales d'un marché à commande
N°: 01/2024**

Le directeur de l'Etablissement Public Hospitalier de Tipaza lance un avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence des capacités minimal d'un marché à commande, pour l'Approvisionnement en Produits pharmaceutiques, dispositifs médicaux, autre produits destinés à la médecine humaine ; Le présent appel d'offre national ouvert avec exigence des capacités minimal se compose de 10 lots séparés comme suit :

- Lot n°01 : *Consommables médico-chirurgicaux*
- Lot n°02 : *Plaques d'éventration*
- Lot n°03 : *Non tisse*
- Lot n°04 : *Articles de pansement*
- Lot n°05 : *Les gants*
- Lot n°06 : *Les ligatures*
- Lot n°07 : *Consommables ECG et stérilisation*
- Lot n°08 : *Gaz du sang*
- Lot n°09 : *Réactifs*
- Lot n°10 : *Consommables de laboratoire*

Il s'adresse aux sociétés et toute personne physique ou morale régulièrement disposant d'un **agrément** ou une **autorisation** délivré par le ministère de la **production pharmaceutique**. Qui a réalisé un chiffre d'affaire annuel moyenne des trois dernières années justifier par les bilans :

- Lot N° 01 et lot N°09 : Les soumissionnaires ayant une moyenne de chiffre d'affaires des trois dernières années (2020-2021-2022) pas moins de quinze millions (15 000 000.00 DA).
 - Lot N°02 et lot N°04 : Les soumissionnaires ayant une moyenne de chiffre d'affaires des trois dernières années (2020-2021-2022) pas moins de cinq millions dinars (5 000 000.00DA).
 - Lot N°03: Les soumissionnaires ayant une moyenne de chiffre d'affaires des trois dernières années (2020-2021-2022) pas moins de dix millions dinars (10 000 000.00DA).
 - Lot N°05 et 06 et 07 et 08 : Les soumissionnaires ayant une moyenne de chiffre d'affaires des trois dernières années (2020-2021-2022) pas moins de trois million dinars (3 000 000.00DA).
 - Lot N°10: Les soumissionnaires ayant une moyenne de chiffre d'affaires des trois dernières années (2020-2021-2022) pas moins quatre cent mille dinars (400 000.00)DA.
- Il doit avoirs réalisé au moins un projet de même nature justifier par des attestation de bonne exécution, auprès des établissements de service public, pour les cinq dernière années (2019-2020-2021-2022-2023).

Les soumissionnaires intéressés par le présent avis d'appel d'offres national ouvert peuvent retirer le cahier de charges auprès de la sous-direction des Fiances et Moyens bureau des marchés public contre le paiement de la somme de trois Mille (3.000,00) dinars non remboursable payé au régisseur de

l'établissement public hospitalier de Tipaza, représentant les frais de documentation et de reprographie.

Les candidats et les soumissionnaires peuvent présenter leurs candidatures et offres dans le cadre d'un groupement momentané d'entreprises, sous réserve que le mandataire du groupement momentané soit lié par ses obligations contractuelles à l'égard du service contractant.

- La durée de préparation des offres est fixée à quinze (15) jours à compter de la première date de publication de l'avis d'appel national ouvert avec exigence des capacités minimal d'un marché à commande dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP avant 13 heures ,Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant a la même heurs .
- La date de dépôt des offres est fixée au dernier jour correspondant à la durée de préparation des offres a 13 h00. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date de dépôt des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant a la même heurs. Aucune offre ne pourra être reçue après cette date.
- Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière. Chaque offre est insérée dans une enveloppe séparée et cachetée, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offre national ouvert avec exigence des capacités minimal ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » et « offre financière ». Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme comportant la mention suivante :

**A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres
Appel d'offres national ouvert avec exigence des capacités minimal d'un marché à commande
N° 1.../2024**

Objet de l'appel d'offres national ouvert avec exigence des capacités minimal d'un marché à commande : l'Approvisionnement en Produits pharmaceutiques, dispositifs médicaux, autre produits destinés à la médecine humaine.

Lot N°... :+ Objet de lot

- Les offres doivent contenir les documents suivants :

Dossier de candidature comprend :

- 1-La déclaration de candidature dûment remplie signée, cacheté et datée selon le modèle ci-joint dans le cahier des charges.
 - 2-La déclaration de probité dûment remplie signée, cacheté et datée selon le modèle ci-joint le cahier des charges.
 - 3-La délégation de pouvoir dûment remplie signée, cacheté et datée selon le modèle ci-joint le cahier des charges.
 - 4-Pour les sociétés, une copie des statuts.
 - 5-Copie de registre de commerce électronique.
 - 6- le document relatif aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise ;
 - 7-tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires ou, les cas échéant, des sous-traitants :
- capacités professionnelles : certificat de qualification et de classification, agrément et certificat de qualité, le cas échéant.
 - capacités financières : moyens financiers justifiés justifiés par les bilans et les références bancaires.
 - capacités techniques : moyens humains et matériels et références professionnelles.

Offre Technique comprend :

- 1-La déclaration à souscrire remplie signée cacheté et datée selon le modèle ci-joint dans le cahier des charges .
- 2-Le cahier des charges portant le cachet et la signature du candidat précédés de la mention « lu et accepté » Manuscrite dans la Dernière page.
- 3-Récépissé de paiement des frais de retrait du cahier des charges.
- 4-Mémoire technique justificatif.

Offre financière comprend :

- 1-La lettre de soumission dûment remplie signée cacheté et datée selon le modèle ci-joint dans le cahier des charges.
 - 2- le bordereau des prix unitaires en hors taxes signée cacheté et daté par le candidat.
 - 3-Le détail quantitatif et estimatif signée cacheté et daté par le candidat.
- L'ouverture des plis techniques et financiers aura lieu en une seule phase et en séance plénière et en présence des soumissionnaires le dernier jour correspondant à la durée de préparation des offres avant 13h00 au siège de l'établissement (salle des réunions) ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date de dépôt des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant a la même heurs .

- Les candidats se retrouveront liés par ces mêmes offres pour une période de 90 jours plus le délai de préparation des offres à compter de la date de la séance d'ouvertures des plis.

- Les soumissionnaires peuvent soumissionner pour tous les lots, et peuvent être attributaires pour un lot en ordre.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de l'éducation nationale

Direction de l'éducation de la wilaya de Tipasa

NIF : 098442019000923

Avis d'attribution provisoire de marché

Opération : Acquisition de matériel pour les écoles primaires.

En application de l'article l'article 49 du Loi N° 23/12 du 05/08/2023 fixant les regles générales relatives aux marchés publics et l'article 65 et 82 du décret présidentiel n° 15- 247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations du service public ; la direction de l'éducation de la wilaya de Tipasa, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres ouvert

- N° 0001/2024 Acquisition de matériel pour les écoles primaires.

Que Le marché est attribué provisoirement selon le tableau ci-après :

N°	Désignation du marché	Fournisseur	Montant proposé(DA)	NIF	Délais de livraison
LOT N° 1	matériel informatique	SARL HARD WAR	17 370 430,00	000042052248376	1 jours
LOT N° 2	Matériel de sport	SARL SAIDOUN INDUSTRIE	9 292 635,63	001816101387627	1 jours

Le service contractant, la direction de l'éducation de la wilaya de Tipaza, invite les soumissionnaires qui sont intéressés, de se rapprocher de ses services, au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication du présent avis dans les quotidiens nationaux cités ci-dessus et le BOMOP, pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres technique et financières.

les soumissionnaires qui contestent le choix opéré par le service contractant peut introduire un recours auprès de la commission des marches de la wilaya dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis dans les mêmes quotidiens et le BOMOP .

L'EXPRESS DU 24/06/2024

ANEP : N° 2416020593

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
UNIVERSITE DES SCIENCES ET DE LA TECHNOLOGIE HOUARI BOUMEDIENE
B.P. 32, EL-ALIA BAB-EZZOUAR, 16111 ALGER
NIF : 408020000160557

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCES DE CAPACITES MINIMALES N°07/2024

Acquisition, avec installation et mise en service, d'une Solution de Téléphonie IP pour l'USTHB

L'appel d'offres s'adresse à tous les soumissionnaires privés ou publics (personne morale ou physique), remplissant les conditions suivantes Capacités professionnelles : fabricant ou distributeur agréé ou importateur dans le domaine de l'informatique ou réseau informatique (téléphonie IP).

Capacités techniques : Soumissionnaire Ayant réalisé au moins un projet de même nature à celui de l'objet du présent cahier des charges avec un opérateur public durant les 05 années précédant justifier par une copie d'attestation de bonne exécution délivrées par des organismes publics Capacités financières : Capacité financière d'au moins 30.000.000 DA de chiffre d'affaires cumulé des trois (03) années (2021, 2022, 2023), Les soumissionnaires intéressés peuvent retirer le cahier des charges auprès du *Vice Rectorat chargé du Développement, de la Prospective et de l'Orientation (Service Contrats et Marchés)* contre le paiement, par mandat carte, de la somme de **5000 DA, au compte CCP 32001776 de l'USTHB.**

Les offres doivent être constituées dans les formes prévues par le cahier des charges. Elles doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière, mentionnées dans l'article 19 du cahier des charges à savoir :

LE DOSSIER DE CANDIDATURE :

- La déclaration de candidature ; Déclaration de probité ; Les statuts pour les sociétés ; et tous les documents citée dans l'article 19 du cahier des charges

L'OFFRE TECHNIQUE :

- Une déclaration à souscrire, Un mémoire technique justificatif, et tous les documents cités dans l'article 19 du cahier des charges

L'OFFRE FINANCIERE :

- La lettre de soumission soigneusement renseignée, datée et signée,
- Le bordereau des prix unitaires en hors taxes daté et signé,
- Le détail quantitatif et estimatif renseigné, daté et signé.

A l'adresse suivante :

**MONSIEUR LE RECTEUR DE L'UNIVERSITE DES SCIENCES ET DE LA TECHNOLOGIE HOUARI BOUMEDIENE
B.P. 32, EL-ALIA BAB-EZZOUAR, 16111 ALGER.**

**AVIS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCES DE CAPACITES MINIMALES N°07/2024
Relatif à « Acquisition, avec installation et mise en service, d'une Solution de Téléphonie IP pour l'USTHB**

« A NE PAS OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLS ET D'EVALUATION DES OFFRES».

Le délai de préparation des offres est de **vingt-cinq (25) jours** à compter de la 1^{ère} publication dans le BOMOP ou les quotidiens nationaux à diffusion nationale. La date et heure limite de dépôt des offres, au niveau du Bureau d'Ordre Central de l'USTHB, est fixée au dernier jour de la durée de préparation des offres, à 11h00.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant à la même heure.

La commission d'ouverture des plis et de l'évaluation des offres se réunira en séance publique pour l'ouverture des plis des offres techniques et financières, le dernier jour de préparation des offres à **Onze Heure Trente (11H30)**, à la salle de réunion du rectorat (1^{er} étage), en présence des soumissionnaires, préalablement informés dans l'avis d'appel d'offres.

L'EXPRESS DU 24/06/2024

ANEP : N° 2416020697

L'EXPRESS DU 24/06/2024

ANEP : N° 2416020695

MILA

L'EPH Frères Meghlaoui doté d'un appareil pour mammographie

L'Établissement public hospitalier (EPH) frères Meghlaoui de Mila a été doté d'un appareil de radiographie des seins (mammographie), a-t-on appris du directeur local de la santé. Lazhar Mordjane a déclaré à l'APS que «cet équipement médical important a été acquis au profit de cet EPH pour une enveloppe financière de 20 millions DA dégagée du budget de la wilaya». L'opération s'inscrit dans le cadre des efforts des autorités locales pour améliorer les prestations sanitaires et la prise en charge des malades, a-t-il dit, indiquant que cette dotation évitera aux habitants de la wilaya les déplacements vers des structures sanitaires en dehors de la wilaya pour le diagnostic du cancer du sein. Des procédures ont été en outre engagées pour l'acquisition d'un appareil similaire au profit de l'EPH Houari Boumediene de la commune de Chelghoum Laïd du Sud de la wilaya, a-t-on fait savoir.

Trente appareils d'hémodialyse ont été en outre acquis dernièrement au bénéfice des EPH Mohamed Medahi de Ferdjioua, Houari Boumediene de Chelghoum Laïd et Frères Tobbal de Mila, a rappelé le même responsable. Les EPH de Ferdjioua et de Chelghoum Laïd ont été aussi dotés de deux appareils scanner pour renforcer la prise en charge des malades, a-t-on précisé. La même source a ajouté que les efforts d'amélioration des conditions d'accueil et des soins dispensés sont poursuivis avec les travaux en cours de réhabilitation de l'EPH Frères Meghlaoui de Mila incluant l'aménagement et l'extension de certaines structures dont les salles de consultation et d'observation, le service de transfusion sanguine, le service de radiologie, les salles de réanimation et des opérations et la pharmacie. L'opération dont les travaux touchent à leur fin mobilise un montant de près de 80 millions de DA, a-t-on conclu.



TINDOUF

Une vingtaine de projets à réceptionner prochainement

Les chantiers d'une vingtaine d'opérations de développement en cours dans la commune de Tindouf tirent à leur fin, a-t-on appris auprès des services de la wilaya. Retenus au titre des différents programmes de développement des exercices 2023 et 2024 pour un montant de plus de 200 millions de DA, les projets au nombre de 18 consistent en la réalisation des réseaux d'alimentation en eau potable, d'assainissement, d'électrification, d'aménagement urbain, viabilisation de rues et réalisation de trottoirs, a affirmé le wali de Tindouf, Mustapha Dahou. Lancés au mois de mars dernier après un gel de plusieurs années suite à un blocage au niveau de l'APC, ces projets, qui affichent un

taux d'avancement des travaux important, tendent à améliorer les conditions de vie de la population locale et redorer la belle image de la ville de Tindouf, notamment les anciens quartiers et les quatre nouvelles mini-zones d'activités, a indiqué le chef de l'exécutif de la wilaya lors de l'inspection des chantiers de ces opérations. Par ailleurs, une cellule technique, composée des bureaux d'étude, techniciens et entrepreneurs, a été installée et chargée de l'examen et le contrôle des matériaux de construction et de certaines techniques utilisées dans l'exécution des chantiers en vue de donner plus d'attractivité urbaine aux projets et améliorer les conditions de vie des citoyens.

TÉBESSA

L'ouverture de 86 km de pistes agricoles entamée

La Direction des services agricoles (DSA) de la wilaya de Tébessa a entamé l'ouverture de 86 km de pistes agricoles traversant plusieurs communes dans le cadre du programme de réhabilitation du barrage vert, apprend-on samedi dernier, du directeur du secteur. Les services de la DSA ont ainsi entamé au titre de l'exercice en cours l'ouverture de pistes agricoles dans les neuf communes de la wilaya traversées par le barrage à savoir Bir El Ater, El Houdjbet, El Ma Labiod, El Mazraa, El Oglia Melha, Oum

Ali, Safsaf El Ouesra, Stah Guentis et Thlidjene, a précisé M. Mokhtar Merzoug. Parallèlement à ces pistes, il sera procédé au reboisement de 40 hectares en arbres fruitiers de diverses espèces et de 34 hectares en figue de Barbarie et à l'installation de brise-vents sur 37 hectares, selon le même responsable qui a souligné que l'objectif de ces actions est de lutter contre le phénomène de la désertification. Merzoug a indiqué qu'il a été procédé dans le cadre du projet de réhabilitation du barrage vert à la mise en

valeur de 12 périmètres agricoles dans les communes de Negrine, Ferkane, Safsaf El Ouesra, Thlidjene et Bir El Ater. L'objectif de ces opérations de développement outre la lutte contre la désertification, l'érosion et l'amélioration du sol consiste à améliorer le cadre de vie des habitants de ces régions et d'en favoriser la fixation et générer des emplois, selon le même cadre. La superficie du barrage vert dans la wilaya de Tébessa est de 407.138 hectares répartis sur neuf communes, rappelle-t-on.

BORDJ BOU-ARRÉRIDJ

Des projets pour renforcer le réseau routier

Une importance qui a été renforcée depuis plusieurs années par sa position de pôle économique et industriel, d'où la nécessité de consolider le réseau routier, principal facteur pour tout développement économique. C'est dans ce contexte que la wilaya vient de bénéficier de projets d'importance dans le secteur des travaux publics à la faveur de la récente visite du ministre Lakhdar Rekhroukh. On retiendra parmi les opérations retenues, celle du dédoublement de l'évitement de la commune d'El Mhir qui vient d'être lancé sur une distance de 2,9 km permettant d'ouvrir un nouvel accès vers l'autoroute Est-Ouest. Dans le même volet, la commune d'El Yachir a bénéficié également d'une même opération sur 6 km pour un budget de 130 milliards de centimes et un délai de réalisation de 12 mois. Lors de la

même visite dans la wilaya de Bordj Bou Arréridj, le ministre des Travaux publics a procédé au lancement des travaux de contournement de la commune de Hasnaoua sur une distance de 10 km, ainsi que l'aménagement du tronçon de la RN76 dans la commune de Bordj Zemmoura. On retiendra également le lancement du dédoublement de la RN45 entre les wilayas de Bordj Bou Arréridj et M'sila sur le territoire de la commune d'El Hammadia pour une enveloppe de 160 milliards de centimes. Selon le site officiel de la wilaya, toutes ces opérations qui devront être réceptionnées dans une année, si les chantiers sont menés suivant les délais impartis, permettront à la wilaya de renforcer son réseau routier et ouvrir par voie de conséquence un accès vers l'autoroute Est-Ouest pour plusieurs régions enclavées.

M'SILA

Lancement des travaux de réalisation d'un INSFP en mécanique à Magra

Les travaux de réalisation d'un Institut national spécialisé de formation professionnelle (INSFP) en mécanique ont été dernièrement lancés dans la commune de Magra, wilaya de M'sila, a indiqué le directeur de wilaya de la Formation et de l'Enseignement professionnels. Sadek Saâdna a précisé que cet établissement de 300 places pédagogiques disposera notamment d'un internat de 120 lits, d'un amphithéâtre de 300 places, d'une salle omnisports, d'une bibliothèque et de quatre logements d'astreinte. Une enve-

loppe financière de 560 millions de DA a été octroyée à la réalisation de cette structure de formation dont le délai d'exécution des travaux a été fixé à 14 mois, selon le même responsable qui a précisé que le choix de Magra pour accueillir cet INSFP intervient vu l'évolution prévue de l'industrie mécanique dans cette collectivité locale. La formation en mécanique ouvrira des opportunités d'emploi pour les jeunes de la wilaya de M'sila à travers le recrutement direct ou la création de micro entreprises, a souligné Saâdna.

TIZI-OUZOU

Deux nouvelles structures scolaires renforceront le secteur de l'Éducation

Vingt-deux (22) nouvelles structures scolaires renforcent le secteur de l'Éducation à Tizi Ouzou, a-t-on appris à l'issue du Conseil de wilaya. Elles seront réceptionnées pour la prochaine rentrée scolaire.

C'est du moins ce qui ressort du conseil de wilaya dédié à la nouvelle rentrée 2024/2025 présidé samedi dernier, par le wali Djilali Doumi. Les examens à peine terminés et l'année scolaire pas

encore achevée que l'on pense déjà à la prochaine rentrée des classes.

*Une rentrée scolaire qui sera renforcée, dans le détail de 11 groupes scolaires (écoles primaires), 5 lycées et 6 collèges. Au cours de ce conseil, les directeurs des équipements publics et de l'éducation ont assuré que les travaux avancent de manière régulière au niveau des chantiers de ces projets pour qu'ils soient livrés dans les délais fixés

pour la veille de la prochaine rentrée scolaire. Le wali a instruit les mêmes directeurs pour veiller à l'avancement des travaux qui devraient être achevés à la fin du mois d'août prochain date butoir pour leur livraison équipement compris. Tout en prévoyant leur carte scolaire (élèves et personnels à affecter).

Quant aux deux lycées du chef-lieu de wilaya à savoir colonel Amirouche et El

Khansa, qui menaçaient ruines voire représentaient un danger réel pour élèves et personnels, avant d'être rasés et reconstruits, on apprendra qu'ils ne sont pas intégrés dans l'agenda de cette rentrée mais pourraient être mis en service au courant de l'année scolaire 2024-2025.

Le secteur de l'éducation dans la wilaya de Tizi-Ouzou compte à ce jour 671 écoles primaires, 184 CEM et 75 lycées.

PROTECTION DU CONSOMMATEUR

L'activité des associations en débat

Le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni, a annoncé, samedi à Alger, que son département ministériel œuvrait à organiser l'activité des associations de protection du consommateur, à travers la révision de la loi 09-03 relative à la protection du consommateur et à la répression des fraudes dans le but d'améliorer la qualité des services fournis au citoyen...

La déclaration du ministre intervenait en marge des travaux du forum national des associations de protection du consommateur, organisé par l'Observatoire national de la société civile (ONSC), en partenariat avec le ministère, en présence du Conseiller auprès du président de la République, chargé du commerce, de l'approvisionnement, du contrôle et de l'import-export, Kamel Rezig, du DG des Douanes, le Général major Abdelhafid Bakhouch, des présidents des associations nationales et locales de protection du consommateur et de représentants des organisations professionnelles.

Dans une déclaration à l'APS, le ministre a indiqué que «face à tout amalgame de concepts et de prérogatives et à un nombre important d'associations actives dans le secteur du commerce et évoquant la protection du consommateur, nous envisageons de veiller à leur organisation et encadrement, en leur traçant des objectifs clairs, afin que chaque association intervienne dans un domaine bien précis».

A cet effet, il a souligné que la protection du consommateur englobait plusieurs domaines, comme les produits alimentaires, les activités sportives et culturelles et la santé, exigeant une spécialisation dans l'organisation des associations de protection du consommateur,

précisant qu'une association ne peut pas couvrir à elle seule toutes les opérations de consommation.

Le ministre s'est dit favorable à l'idée de l'ONSC relative à l'organisation de sessions nationales consacrées à l'organisation de l'activité des associations de protection du consommateur, affirmant que son département veillera à aider l'Observatoire à faire aboutir cette initiative.

Dans son allocution à l'ouverture du forum organisé sous le thème «Protection du consommateur et promotion de l'économie nationale», Zitouni a souligné l'importance d'asseoir des cadres de travail créatifs favorables à l'élaboration de la charte de déontologie des associations de protection du consommateur.

Et d'ajouter que «la protection de la dignité du consommateur est essentiellement fondée sur la confiance entre producteurs et consommateurs, en plus de la coopération et de la coordination entre les parties concernées, loin de toute surenchère, exploitation ou chantage, afin de ne pas dévier du processus de défense des droits du consommateur régi par des cadres juridiques et législatifs prévoyant des dispositifs efficaces pour une réelle protection du consommateur, répondant aux développements et aux mutations de l'économie mondiale».



CONSOLIDATION DU RÔLE DES ASSOCIATIONS

Zitouni a, en outre, rappelé les différents domaines de la protection du consommateur, principalement liés à la satisfaction de ses besoins à travers l'amélioration de la qualité et de la sécurité des produits, conformément aux normes en vigueur, qui veillent à lui assurer toutes les informations et données sur les produits. Aussi, il a affirmé que le ministère du Commerce prenait en compte les propositions des associations du consommateur en vue de mieux servir l'intérêt général.

Après avoir mis en avant les efforts de son département ministériel afin d'encourager la création de nouvelles associations nationales et locales de défense des consommateurs, «le nombre actuel étant insuffisant», Zitouni a indiqué que le marché national enregistrait plusieurs réformes visant à réguler, organiser et restructurer les activités commerciales, conformément aux normes adoptées dans la création et la gestion des marchés et des

espaces commerciaux, notamment liées à la sécurité du consommateur. De son côté, le président de l'ONSC, Nouredine Benbrahim a souligné que l'objectif du Forum était d'ouvrir le dialogue entre les associations de protection du consommateur dans le but de développer leur action, mettant en avant l'importance pour ces associations de se spécialiser dans leurs activités. Benbrahim a également appelé à l'activation du Conseil national de la protection du consommateur, soulignant que les assises nationales que l'ONSC entend organiser visent à consolider le rôle des associations de protection du consommateur. Par ailleurs, Benbrahim a annoncé un projet de charte d'éthique pour les associations de protection du consommateur, visant à coordonner les efforts des associations, à promouvoir leur rôle, mais aussi à encourager l'échange d'expertises et à adopter une gouvernance associative conciliant autonomie et responsabilité, comme l'a souligné un exposé présenté à cette occasion. Les

présidents des associations nationales de protection du consommateur ont, quant à eux, passé en revue la réalité de ces associations et leurs préoccupations, avec une batterie de propositions en vue d'améliorer leurs performances au mieux de l'intérêt du consommateur. L'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA) a, pour sa part, salué l'approche participative du secteur du Commerce ayant permis de pallier les déséquilibres du marché. Les participants à une séance débat, organisée à cette occasion, ont abordé de nombreux points à l'instar du cadre législatif et juridique de la protection du consommateur, des priorités de la sécurité alimentaire, de la sécurité sanitaire, de la sécurité hydrique et de la protection du consommateur, de l'adoption d'une politique publique de rationalisation de la consommation, ainsi que la définition des domaines et du cadre de coordination et de partenariat entre les associations de protection du consommateur et les autorités publiques.

GUERRE DE LIBÉRATION

L'exécution de Zabana avait pour objectif de mettre fin à la Révolution

Le chercheur en Histoire de la Guerre de libération nationale et du patrimoine culturel de la wilaya de Mascara, Belkacem Mokhtar Hedjaïl a affirmé, samedi dernier, à Mascara, que l'exécution du

chahid Ahmed Zabana par l'administration coloniale française avait pour objectif de mettre fin à la révolution en terrorisant les Algériens pour ne pas poursuivre la lutte armée.

Lors d'une conférence qu'il a animée dans la commune de Zahana (Mascara) à l'occasion de la commémoration du 68e anniversaire de la mort du chahid Ahmed Zabana, il a souligné que «l'exécution du chahid Ahmed Zahana dit Zabana par la guillotine visait à faire peur aux Algériens pour les dissuader à poursuivre la lutte armée, mais cette tentative a été vouée à l'échec.

Ce crime abominable de la France coloniale ne peut pas être effacé», a-t-il

déclaré, soulignant que «l'exécution de cette personnalité révolutionnaire et d'autres moudjahidine, constitue une violation flagrante de toutes les conventions et droits internationaux».

Qualifiant la pratique de la peine de mort par la guillotine de «crime contre l'humanité», le conférencier a soutenu que l'exécution de Ahmed Zabana a été «un tournant décisif dans l'histoire de la Révolution du 1er novembre 1954», estimant que «ce crime contre l'Humanité perpétrée par la France coloniale a, au contraire, attisé la flamme de la Révolution comme avec le déclenchement de la Bataille d'Alger». Il a, par ailleurs, mis en relief le parcours mili-

tant et combattant du martyr Zabana, évoquant dans ce contexte le rôle des Scouts musulmans algériens (SMA) dans la formation de sa personnalité révolutionnaire.

Hedjaïl a appelé à l'intensification des activités et des initiatives visant à faire connaître les personnalités de cette stature auprès des jeunes générations dans une optique allant dans le sens de la préservation de la mémoire nationale.

La conférence a été organisée à l'initiative de la bibliothèque urbaine chahid Brahmi Mohamed de la commune de Zahana, en présence de moudjahidine, de chercheurs et d'enseignants universitaires.

PROPOSÉ À UN POSTE À L'AÉROPORT D'ALGER

Mister AB renonce et accuse

Dans un tournant inattendu des événements, Mister AB, qui devait commencer à travailler à l'aéroport d'Alger, a décidé de renoncer à son poste, invoquant une série de griefs et de frustrations accumulées avant même de commencer. Dans une vidéo émouvante publiée récemment, il exprime son désarroi et partage les raisons de sa décision, marquant ainsi un moment clé dans sa vie et suscitant de nombreuses réactions. Mister AB commence sa déclaration en exprimant

son profond regret et sa tristesse face à la situation. Il insiste sur le fait que son départ n'est pas un acte de faiblesse, mais une réponse à un environnement de travail et une pression sociale qu'il juge insoutenable, dit-il, soulignant la peine et la frustration qui ont accompagné sa décision. Mister AB aborde également les rumeurs et les attaques personnelles qu'il a subies sur les réseaux sociaux, jurant qu'il n'a pas cherché ce travail, mais qu'il lui a été offert. Cepen-

dant, il a été la cible de nombreuses critiques de la part du public, qui l'accusait de ne pas mériter ce poste en raison de son supposé manque de qualifications académiques. Ces attaques constantes ont eu un impact profond sur sa décision de renoncer à son poste. Il a par ailleurs dû faire face à des accusations selon lesquelles il aurait obtenu son poste sans effort. Il insiste sur le fait qu'il a toujours travaillé dur et qu'il mérite sa place. Il souligne que l'aéroport est une «vitrine

du pays» et qu'il a toujours eu l'intention de travailler avec sérieux et dévouement, malgré les obstacles. Depuis la publication de la vidéo, les réactions du public ont été nombreuses et variées. Les commentaires négatifs et les attaques personnelles sur les réseaux sociaux ont joué un rôle déterminant dans sa décision de se retirer, illustrant à quel point la pression sociale peut être destructrice et influencer des choix de carrière cruciaux.

BOMBARDEMENT DU SIÈGE DE LA CROIX-ROUGE À GHAZA

Appel à une enquête

Le chef de la politique étrangère de l'Union européenne, Josep Borrell, a appelé, samedi dernier, à ouvrir une enquête indépendante sur le bombardement par l'aviation sioniste du bureau du Comité international de la Croix-Rouge à Ghaza, faisant 22 martyrs et des dizaines de blessés parmi les Palestiniens, ainsi que des dégâts énormes aux locaux du Comité...

«L'Union européenne condamne le bombardement qui a endommagé le bureau du Comité international de la Croix-Rouge à Ghaza, tuant et blessant des dizaines de personnes», a écrit Borrell sur la plateforme X. «Une enquête indépendante est nécessaire et les responsables doivent rendre des comptes», a-t-il ajouté, notant que «la Croix-Rouge à Ghaza doit être en mesure d'accomplir en toute sécurité toutes ses fonctions en vertu des Conventions de Genève, y compris la protection humanitaire et l'assistance aux victimes». Au moins 41 Palestiniens sont tombés en martyrs et plusieurs autres ont été blessés, samedi, dans deux bombardements de l'aviation sioniste contre des quartiers dans le centre-ville de Ghaza. Citées par des médias, des sources médicales ont rapporté que l'armée d'occupation a pris pour cible une maison dans le quartier d'Al-Tuffah, dans l'est de la ville de Ghaza, entraînant la mort en martyrs de 17 Palestiniens et faisant plusieurs autres blessés. Les mêmes sources ont ajouté qu'un nouveau bombardement de l'armée sioniste a tué 24 autres Palestiniens et blessé des dizaines d'autres personnes



dans le camp de réfugiés d'Al-Shati, dans l'ouest de la ville de Ghaza. De leur côté, des témoins oculaires ont affirmé que «quelque 20 maisons dans les quartiers ciblés, ce samedi, ont été complètement ou partiellement détruites à la suite des bombardements de l'armée sioniste». Plus de huit mois après le début de l'agression sioniste, de vastes agglomérations de Ghaza sont devenues des ruines sur fond d'un état de siège para-

lysant l'accès à la nourriture, à l'eau potable et aux médicaments, tandis que plus de 122.000 victimes (martyrs et blessés) ont été recensés, selon les autorités palestiniennes. La star du football palestinien et du club local Al-Ahly, le joueur Ahmed Abou Al-Atta, est tombé samedi en martyr avec sa famille et rejoint les martyrs du mouvement sportif palestinien, suite aux crimes de l'occupant sioniste contre le peuple Pales-

tinien dans la bande de Ghaza. Abou Al-Atta est tombé en martyr avec sa femme et ses enfants, rapporte l'agence palestinienne Wafa, à la suite de bombardements de l'aviation de l'entité sioniste de sa demeure dans la ville de Ghaza. Le Club palestinien Al-Ahly a perdu ainsi son troisième joueur durant l'agression de l'occupation sioniste contre la bande de Ghaza depuis le 7 octobre dernier. Avant Ahmed Abou-Al Atta, Mohamed Barakat et son ami de club Anas Aqilan sont également tombés en martyrs durant cette agression sioniste contre le peuple palestinien. Depuis le début de cette agression sioniste le 7 octobre dernier et qui a pris la forme d'un génocide, environ 300 athlètes palestiniens, dont environ 200 footballeurs, sont tombés en martyrs dans la bande de Ghaza et la Cisjordanie occupée.

MINISTRE DU CRIME

Manifestation monstre contre Netanyahu en Israël

Plusieurs dizaines de milliers de manifestants hostiles à Benjamin Netanyahu se sont rassemblés le 22 juin à Tel-Aviv. Les organisations ont revendiqué la présence de 150.000 personnes, selon eux la plus grande manifestation depuis le début de la guerre à Gaza. Des heurts ont été signalés avec la police. Les tensions entre Netanyahu et l'administration Biden se sont intensifiées. «Le pire Premier ministre de l'histoire de l'Etat hébreu» : à la tribune, l'ancien directeur du Shin Bet Yuval Diskin (2005-2011) a vertement tancé Benjamin Netanyahu, a rapporté The Times of Israel. «Le moment est venu de se lever, de vivre. D'être un peuple ou de ne pas être. Tout ne tient qu'à un fil», a quant à lui lancé l'auteur David Gross-

mann, l'un des écrivains les plus populaires du pays, cité par la même source. Le 22 juin au soir, ils étaient selon l'organisation Hofshi Israel 150 000 à Tel-Aviv pour dénoncer la politique de Benjamin Netanyahu à Gaza, exiger de nouvelles élections et le retour des otages. Un tel chiffre ferait de ce rassemblement de masse la plus importante manifestation depuis le 7 octobre. Les rassemblements se succèdent d'ailleurs depuis plusieurs semaines à Tel-Aviv, l'opposition fustigeant la gestion calamiteuse de la guerre et l'échec du gouvernement à obtenir la libération des otages détenus par le Hamas, alors que les négociations sont enlisées. «Ministre du crime», «Arrêtez la guerre», pouvait-on lire sur des pancartes des manifestants.

Plus protestataires se sont allongés par terre, couverts de peinture rouge, pour dénoncer «la mort de la démocratie» en Israël, a rapporté l'AFP. «Je m'étonne chaque jour de l'inutilité du gouvernement, de la gestion défailante de la guerre, du mensonge de la "victoire totale" [contre le Hamas, revendiquée par Netanyahu, ndlr.], de l'évasion totale de nos responsabilités, de la destruction de nos relations stratégiques avec les États-Unis et, surtout, de toutes les opportunités manquées de rendre la liberté à nos frères et sœurs kidnappés, qui continuent de se languir en captivité par le Hamas à Gaza», a encore dénoncé Yuval Diskin. A la fin de la manifestation, des pneus ont été brûlés, trois protestataires ont été arrêtés

par la police montée. Selon le Times of Israel, celle-ci a bousculé des militants dans la foule, certains manifestants essayant de protéger la police de blesser des personnes. Cette manifestation intervient quelques jours après la dissolution, par le Premier ministre Benjamin Netanyahu, de son cabinet de guerre, à la suite de la démission du centriste Benny Gantz. Des tensions sont aussi rapportées entre l'armée et le chef du gouvernement, qui a désapprouvé la décision de Tsahal d'instaurer des pauses tactiques ciblées à certains secteurs de Rafah. Sur le front nord, la situation est de plus en plus tendue, Netanyahu menaçant le Liban d'une intervention terrestre pour chasser le Hezbollah de la frontière.

UKRAINE

Des militaires veulent étendre les tirs de missiles ATACMS sur le territoire russe

Des voix se font entendre en Ukraine pour que Washington lève son interdiction d'utiliser les missiles à longue portée ATACMS pour des frappes à 150 km en Russie contre des «centres de commandement» et des «aérodromes», a rapporté AP. Au début du mois, le Kremlin a indiqué réfléchir à des mesures symétriques ailleurs dans le monde. «Malheureusement, nous ne pouvons toujours pas atteindre, par exemple, les aérodromes et leurs avions, c'est là le problème», affirmait au début du mois le député ukrainien Yehor Cherniev, vice-président de la commission parlementaire sur la sécurité nationale, la défense et le renseignement, selon des propos rapportés le 22 juin par AP. «C'est pourquoi nous demandons (à nos alliés) de lever les restrictions sur l'utilisation de missiles à longue portée contre des cibles militaires limitées sur le territoire russe», ajoutait-il. Face à la pression des troupes russes mais peut-être surtout à la suite des demandes de Kiev, Joe Biden et les dirigeants occidentaux ont autorisé l'Ukraine à utiliser les missiles qui leur avaient été fournis pour des tirs de contre-batterie visant des cibles en Russie qui menaceraient la région de Kharkov. Une levée partielle, maintenant l'interdiction d'utiliser les missiles ATACMS à longue portée contre des cibles

militaires russes à l'arrière, selon AP. L'agence américaine relate des succès selon elle «quasi immédiats» en raison de ces armes fournies par l'Occident, notamment les missiles HIMARS. Mais désormais, les militaires ukrainiens et les responsables cités font pression sur Washington pour que l'administration Biden autorise des frappes ciblées sur le territoire russe, à une distance de 100 à 150 kilomètres, dont des «centres de commandement». Les troupes russes avaient lancé le 10 mai une offensive dans la région frontalière de Kharkov, bousculant les défenses ukrainiennes et contraignant Kiev à dépêcher des renforts dans le secteur. Le Kremlin

avait dénoncé à maintes reprises les frappes ukrainiennes contre des cibles civiles dans les régions russes frontalières de Kursk et Belgorod, et la nécessité de créer une «zone tampon» pour les protéger. Selon le média russe Tva Maïora, la semaine passée «a été marquée par une escalade flagrante de la guerre sur le front ukrainien par l'adversaire». «Selon les informations dont nous disposons, des armes occidentales sont utilisées non seulement dans la région de Belgorod, mais aussi dans les régions de Rostov et de Kursk», ajoute-t-il, tout en estimant que l'armée russe «conservait l'initiative» sur l'ensemble du front. Des contre-attaques

sont signalées par Rybar à Vovchansk, ville âprement disputée depuis plusieurs semaines dans la région de Kharkov. «Malgré leur supériorité numérique, les forces armées ukrainiennes ne parviennent pas à retourner la situation à leur avantage», précise Rybar. Poutine envisage des mesures «symétriques» aux décisions occidentales. Fin mai, le président Vladimir Poutine avait déclaré que les représentants des pays de l'OTAN devraient être conscients de «ce avec quoi ils jouent» en évoquant les projets visant à permettre à Kiev de frapper des «cibles légitimes» profondément en territoire russe avec des systèmes de missiles occidentaux.

MALI

Goïta accuse Paris d'avoir imprimé de faux billets de francs CFA pour nuire à l'économie du pays

Une même tactique avait été utilisée contre la Guinée en 1960, a noté le 22 juin le chef de l'État malien, lors d'un discours prononcé à Sikasso. Cette démarche s'inscrit dans «trois types de terrorisme»

(le terrorisme armé, terrorisme médiatique, mensonges et fake news pour nous monter les uns contre les autres et le terrorisme économique) auxquels fait face le Mali, poursuit-il. À titre d'exemple de ce

dernier, Goïta est revenu sur la situation où Bamako s'est tourné vers la Guinée pour ses échanges commerciaux après l'imposition sur Bamako de sanctions par la CEDEAO en 2022. En effet, les

frais portuaires pour les Maliens dans ce pays étaient trois fois plus élevés. Enfin, le dirigeant malien a appelé à l'abandon du franc CFA, une monnaie coloniale, en faveur d'une monnaie locale.

CHAMPIONNATS D'AFRIQUE D'ATHLÉTISME

Trois médailles pour l'Algérie

L'Algérie participe à cette compétition avec 20 athlètes...

Les sportifs qualifiés aux Jeux olympiques de Paris, Sedjati, Moula, Gouaned et Triki, ont décidé ne pas se déplacer à Douala pour concourir aux épreuves de cette compétition. La sélection algérienne d'athlétisme seniors (messieurs et dames) a remporté trois médailles (2 or et 1 argent) lors de la deuxième journée des championnats d'Afrique (seniors) qui se sont déroulés à Douala au Cameroun (21-26 juin). La première médaille d'or du rendez-vous africain a été l'œuvre de Zahra Tatar après avoir terminé en tête du



concours du lancer du marteau féminin. De son côté, le décathlonien Larbi Bourrada (36 ans) a remporté la médaille d'or du concours, soit le sixième titre de champion d'Afrique après ceux d'Addis-Abeba (2008/7574 pts), Nairobi (2010/8148 pts),

Marrakech (2014/8311 pts), Nigeria (2018/8099 pts) et Saint-Pierre à Maurice (2022/7776 pts). Dans le même concours, son coéquipier Chérif Boudoumi a pris la médaille d'argent, au moment où leur compatriote Abdenour Bend-

jama s'est vu précocement éliminé dans le 400 mètres, après avoir terminé 7e de sa série, avec un chrono de 46 secondes et 61 centièmes. Cette deuxième journée de compétition a vu également la qualification de Louaï Lamraoui en finale du saut en longueur masculin, après avoir réussi un bond à 7 mètres et 34 centimètres pendant les séries. Outre cette victoire de l'athlète du CR Belouizdad Zahra Tatar qui a offert à l'Algérie sa première médaille d'or aux championnats d'Afrique (seniors) actuellement en cours à Douala (Cameroun), après avoir terminé en tête du concours du lancer du marteau féminin, cette deuxième journée de compétition les

décathloniens Chérif Boudoumi et Larbi Bourrada ont occupé respectivement les deuxième et quatrième places dans le classement provisoire de ce concours. L'Algérie participe à cette 23e édition des championnats d'Afrique seniors d'athlétisme (21-26 juin) avec un total de 20 athlètes (15 messieurs et 5 dames). Initialement, le nombre devait être de 21 représentants, mais le triple sauteur Yasser Mohamed Tahar Triki a décidé de se retirer au tout dernier moment, et se préserver pour les Jeux Olympiques de Paris-2024. Ce qui était également le cas pour les demi-fondistes Djamel Sedjati, Slimane Moula et Mohamed Ali Gouaned, ayant préféré éviter tout risque de blessure à quelques semaines du coup d'envoi de ces JO.

LICENCE CAF A 25 candidats inscrits à la formation

Vingt-cinq (25) entraîneurs de football se sont inscrits pour le premier module de la formation pour l'obtention de la Licence CAF A, prévu du 23 au 27 juin au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa, a indiqué la Fédération algérienne de la discipline (FAF) dans un communiqué. La formation est organisée par le département de la formation de la Direction Technique Nationale (DTN) et encadrée par l'instructeur CAF et directeur du stage Fouad Chiha. En février dernier, le même nombre d'entraîneur avait clôturé au village olympique d'Oran le quatrième et cinquième module pour l'obtention du même diplôme. Le stage d'Oran avait été assuré par des instructeurs de la Confédération africaine de football (CAF), avec un programme théorique et pratique qui répond aux exigences de la Direction technique nationale.

LIGUE 1

Gaya Merbah, première recrue estivale de la JSK

Gaya Merbah est devenue la première recrue estivale de la JS Kabylie, en s'engageant pour un contrat de cinq saisons. Gaya Merbah (29 ans), gardien de but, a décidé de rentrer au pays après une expérience de deux saisons à l'étranger, lui qui avait également porté les couleurs de plusieurs clubs tels que le NA Hussein-Dey (2016-2019) et le CR Belouizdad (2019-2022). Avec le Chabab, l'enfant de Tadmaït (Tizi-Ouzou) avait remporté trois titres de championnat de rang (2020, 2021, 2022). La nouvelle recrue a été présentée à

l'occasion d'une visite effectuée par les dirigeants de la JSK, à leur tête le président du Conseil d'administration El-Hadi Ould Ali, au siège de la direction générale d'ATM Mobilis, actionnaire majoritaire du club.

La JSK compte entamer en force son mercato estival, d'autant que le club vise à jouer les premiers rôles lors du prochain exercice 2024-2025. D'autres joueurs sont annoncés du côté de la JSK, alors que le nom du futur entraîneur n'a pas encore été dévoilé.

Bounacer prolonge à l'USMA, le contrat de Dehiri racheté

Bounacer (19 ans) a prolongé son contrat avec l'USM Alger jusqu'en 2027, alors que le club a racheté le contrat de l'autre défenseur Hocine Dehiri. Formé à l'USMA, le défenseur central de l'USM Alger Abdessamed Bounacer a prolongé son contrat en présence de Kamel Hassena, président du Conseil d'administration du club phare de Soustara, selon des photos diffusées sur la page officielle Facebook du club. Bounacer s'est imposé au cours de la saison 2023-2024 au sein de l'effectif usmiste, en devenant l'un des tauliers de la défense, où il a formé la charnière centrale en

compagnie de l'international Zinédine Belaïd, qui devrait rejoindre dans les prochains jours le club belge de Saint-Trond (Div.1).

De son côté, l'autre défenseur Hocine Dehiri (23 ans) a signé un nouveau contrat jusqu'en 2027, lui qui avait rejoint l'USMA en 2023, en prêt pour une saison, en provenance du Paradou AC. Le club algérois compte prolonger d'autres joueurs dans le but de préserver l'ossature de l'équipe, avant d'entamer son opération de recrutement en vue du prochain exercice 2024-2025.

COUPE DAVIS

L'Algérie accède au Groupe 3, en battant le Burundi (2-1)

La sélection algérienne (seniors/messieurs) de tennis a accédé au Groupe 3 (Zone Afrique) de la Coupe Davis (édition 2025), après sa victoire (2-1), en match play-off du groupe 4 (zone Afrique), disputé samedi à Luanda (Angola), face au Burundi. Le premier match du simple a été remporté par le jeune algérien Youcef Rihane qui s'est imposé devant Allan Gatoto (6-1, 6-1).

Le Burundi est revenu au score grâce à la victoire de Guy orly Iradukunda (6-1, 6-2) face à Toufik Sahtali au deuxième match du simple. Lors du match double, décisif pour départager les deux nations, la victoire est revenue à la paire algérienne Rihane-Sahtali contre le duo Gatoto-Iradukunda (6-1, 7-5). Une victoire qui assure le retour de la sélection algérienne au groupe 3, après l'avoir quittée lors de l'édition précédente.

Le deuxième ticket d'accession est revenu au Sénégal qui a dominé la République Démocratique du Congo (2-0). Composée de Toufik Sahtali (capitaine d'équipe), Youcef Rihane, Kamyl Chebboub,

Aymen Ali Moussa et Slimane Kichou, la sélection algérienne a été versée dans la poule A lors de la phase de poules. Les Verts ont entamé la compétition par un succès devant le pays hôte (Angola) sur le score 3-0, avant de récidiver contre le Cameroun (3-0) La troisième journée a été marquée par l'unique défaite de l'Algérie devant le Sénégal (0-3). La Poule (B), quant à elle, était composée du Rwanda, du Kenya, du Burundi et de la République Démocratique du Congo (RDC). Après trois journées de compétition, le Burundi et la RDC avaient terminé respectivement premier et deuxième de la Poule B.

Les deux tickets du maintien dans le groupe 4, oppose actuellement l'Angola au Rwanda et le Kenya au Cameroun. Les perdants de ces confrontations, seront relégués au groupe 5, zone Afrique en 2025.



CHAMPIONNAT NATIONAL DE CYCLISME Yasmine El Meddah triomphe dans la course sur route

La cycliste Yasmine El Meddah, du club sportif de Dely-Brahim, a été sacrée championne d'Algérie sur route dans la catégorie Seniors femmes (moins de 23 ans), vendredi soir à Constantine, dans le cadre du championnat national 2024 (20/22 juin). Yasmine Meddah a parcouru les 73 km sur circuit fermé en 2 h 40' 40", devançant Imane Meldji, représentant la Fédération algérienne de cyclisme (2 h 40' 55"), et Nesrine Houili de l'équipe Madar (2 h 46' 56").

Dans la catégorie Juniors femmes, l'épreuve, disputée sur un parcours de 58km, la première place a été remportée par Malek Mechab, du club de Rouiba (Alger), avec un chrono de

2 h 5' 29", suivie de Yamna Bouikour, d'El Maleh (2 h 17' 55") et de Maria Abbou de l'Olympique de Bejaïa (2 h 26' 27"). Chez les Juniors hommes, le coureur Salah Hamzioui, du MC Alger, a été sacré champion d'Algérie sur route après avoir couvert la distance de 102 km en 2 h 58' 37". Il est suivi par Mohamed-Amine Hamzaoui, de Birtouta (3 h 2' 30") et de Hicham Tamzourt, du MC Alger (3 h 3' 22"). Le championnat national 2024 de cyclisme sera clôturé samedi par une course sur route, sur le même circuit, pour la catégorie Seniors hommes (moins de 23 ans), les coureurs devant boucler 8 tours pour une distance de 144 km.

HANDBALL

Le challenge national des U16 et U17 à Oran

La Fédération algérienne de handball a confié l'organisation du challenge national des catégories des moins de 16 et 17 ans à la Ligue régionale oranaise de la discipline, a-t-on appris, auprès de cette dernière. Une correspondance dans ce sens a été adressée, la veille, à la Ligue régionale oranaise, que préside Brahim Bounader, pour l'informer de la décision de lui attribuer l'organisation de l'événement en question au terme duquel seront connus les champions d'Algérie de l'exercice en cours 2023-2024, précise-t-on.

«Suite à quoi, la Ligue régionale oranaise a demandé aux clubs qualifiés de confirmer leur participation à cette épreuve qui aura lieu du 27 au 29 juin courant», a-t-on encore souligné. La même source a, en outre, fait savoir que les salles devant accueillir les rencontres des matchs concernés seront bientôt fixées, sachant que la ville d'Oran dispose d'un parc sportif important, qui a été consolidé grâce à l'héritage de la précédente édition des jeux méditerranéens, en 2022, qui s'est déroulée à El-Bahia.

EURO 2024 : TURQUIE-PORTUGAL

La Seleção valide sa qualification en 8^{es} de finale (0-3)

Avec ses deux victoires, le Portugal en tête du groupe F se qualifie aisément au tour suivant. Cristiano Ronaldo a contribué à ce résultat...

La Turquie et le Portugal étaient aux prises samedi dernier, pour le compte de la deuxième journée de l'Euro 2024. Score final, 0-3. Le Portugal affrontait samedi, la Turquie à l'occasion de la deuxième journée de l'Euro 2024 dans le groupe F. Dans un match très animé, la Seleção n'a pas eu du mal à se débarrasser des Turcs et assure sa présence au prochain tour. Le Portugal s'illustrait d'entrée avec Cristiano Ronaldo qui tentait une reprise de volée qui fut captée par Bayindir (2e). Mais ce sont les Turcs qui se montraient

ensuite dangereux dans le premier quart d'heure. Les Lusitaniens récupèrent après le ballon et capitalisent leur possession par un but. Sur un centre de Nuno Mendes, Ronaldo trébuchait mais Bernardo Silva suivait derrière pour envoyer le ballon au fond des filets (0-1, 21e). Douchés par cette ouverture du score, les Turcs s'enlisent avec un but gag. Sur une passe ratée de Joao Cancelo, Akaydin essayait de donner le ballon à son gardien mais ce dernier laissait filer la balle qui finissait dans les buts (0-2, 29e). La Turquie lançait la révolte dans la foulée mais la frappe d'Akturkoglu était détournée par Diogo Costa (31e). Le Portugal insistait sur le camp turc mais Bruno Fernandes (35e) et Ronaldo (37e) manquaient de cadrer leurs frappes. La première mi-temps s'achevait sur cet avanta-

ge des Portugais malgré une tentative de Kokcu, bien captée par Costa (41e). Au retour des vestiaires, le Portugal passait en mode ges-

tion et ne se pressait pas d'aller vers l'avant. Ce qui n'a pas empêché la Seleção de corser l'adoption. Trouvé en profondeur, Ronaldo se présentait seul face à Bayin-

dir mais préférait servir Bruno Fernandes qui n'avait qu'à pousser le ballon au fond des filets (0-3, 56e). Le rythme du match baissait ensuite malgré les vellétés offensives des Portugais qui manquaient le dernier geste. Les Turcs, quant à eux, essayaient de presser les Lusitaniens mais tombaient sur une défense très compacte incarnée par le vétéran, Pepe. Aucun autre but ne sera marqué jusqu'au coup de sifflet final. Le Portugal (6 pts) valide sa qualification en 8es de finale et est sûr de terminer premier du groupe F. La Turquie (3pts) devra chercher sa qualification lors de la troisième journée face à la Tchèque.



BELGIQUE – ROUMANIE :

Les Diables Rouges se relancent (0-2)

La Belgique et la Roumanie s'affrontaient pour le compte de la deuxième journée de l'Euro 2024. Score final, 2-0. La Belgique était aux prises avec la Belgique samedi soir à l'occasion de la deuxième journée de l'Euro 2024 dans le groupe E. Défaits lors de la précédente journée par la Slovaquie (0-1), les Diables Rouges ont réussi à s'imposer face aux Roumains et se relancent dans la compétition. Les choses sont

allées très vite dans cette rencontre avec l'ouverture du score de la Belgique deux minutes seulement après le coup d'envoi. Trouvé par Jeremy Doku dans la surface, Romelu Lukaku, en pivot, servait Youri Tielemans qui envoyait une frappe imparable pour Nita (1-0, 2e). La Roumanie tentait de répondre dans la foulée mais la tentative de Dragusin était sauvée par une belle claquette de Casteels (4e). Les

Diables Rouges prenaient ensuite le jeu à leur compte et mettaient le danger sur le camp des Roumains. Lukaku manquait alors de faire le break en se faisant contrer (14e) avant que Dodi Lukebakio ne bute sur Nita (18e). Le gardien roumain s'interposait ensuite devant Doku (31e) et s'en remettait à sa défense sur une nouvelle tentative de Lukebakio (33e). Malgré sa bonne maîtrise du jeu, la Belgique ne marquait pas un nouveau but jusqu'au terme du premier acte. La Roumanie revenait totalement métamorphosée en seconde période. Illustration avec Man qui allumait Casteels d'entrée mais le gardien belge était vigilant (47e). Kevin De Bruyne répondait à l'aillier roumain avec une frappe enroulée qui ne passait qu'à quelques centimètres des buts de Nita (53e). Le capitaine belge butait ensui-

te sur Nita sur sa nouvelle tentative (55e). Lukaku pensait faire le break pour la Belgique mais son but était annulé pour un hors-jeu (64e). Troisième but refusé pour l'attaquant de la Roma en deux matchs. Les Diables Rouges manquaient de précision sur leurs prochaines occasions jusqu'à une énième occasion de...Kevin De Bruyne. Sur un long dégagement de Casteels, le ballon arrivait dans les pieds qui allaient tromper Nita cette fois-ci (2-0, 80e). Lukaku tentait de marquer enfin son but dans la compétition mais la défense roumaine et son gardien, Nita, ne lui donnaient pas cette chance. Le match s'achevait ainsi et la Belgique (3pts) se relance dans la compétition. Ainsi, toutes les équipes du groupe E se retrouvent avec le même nombre de points et jouent leurs qualifications lors de la troisième journée.

CHAMPIONNAT D'EUROPE

La République tchèque neutralisée par la Géorgie

La République tchèque de Patrick Schick a été frustrée et neutralisée par la Géorgie (1-1), à Hambourg. Dominée, la Géorgie a ouvert le score par George Mikautadze et prend son premier point dans un Euro. Dans le groupe, ce résultat n'ar-

range aucune des deux sélections puisqu'avant leur dernier match, elles ne comptent qu'un seul point, derrière la Turquie et le Portugal, qui les avaient battus au premier match, et qui s'affrontaient à 17h à Dortmund.

EURO 2024

Face à la Turquie, Cristiano Ronaldo s'offre deux records

Il n'a pas encore marqué dans cet Euro 2024 mais Cristiano Ronaldo n'en est pas moins un pion important de l'entame parfaite des Portugais, vainqueurs de la Turquie lors de la 2e journée de la phase de groupes et seuls en tête du groupe F avec 6 points. Face aux Turcs, CR7 est resté muet mais il a offert le troisième but sur un plateau à Bruno Fernandes et signé deux nouveaux records. Cristiano Ronaldo est éternel. Même lorsque le crépuscule s'efforce de couvrir tout l'horizon, le quintuple Ballon d'Or arrive à retarder l'inéluctable déclin. Habitué aux mues, le serial buteur portugais a prouvé face à la Turquie ce samedi qu'il a une nouvelle fois élargi sa palette à l'occasion de cet Euro. Un championnat d'Europe dont il truste tous les records, avec deux nouvelles conquêtes glanées face aux Turcs (0-3) : celui de meilleur et de plus vieux passeur de l'histoire de la compétition. Lancé en profondeur à la limite du hors-jeu, CR7 a profité d'un alignement bancal des joueurs de Vincenzo Montella pour s'offrir un face-à-face avec Altay Bayindir. Connaissant l'appétit de Ronaldo pour le but, sachant qu'il n'a toujours pas débloqué son compteur en Allemagne, il était écrit qu'il allait tenter de convertir lui-même. Pas de contre-pied finalement, mais un décalage parfait pour Bruno Fernandes, seul face au but

vide (56e, 3-0). Plein d'altruisme synonyme de record pour le capitaine de la Seleção. D'une part, il devient le joueur le plus vieux de l'histoire de l'Euro à réaliser une passe décisive. Surtout, avec 8 unités, il devient le meilleur passeur de la compétition. Au-delà du cadeau délivré à Fernandes, Ronaldo a traversé la rencontre avec une envie contagieuse de combiner avec ses compères de l'attaque, sans pour autant renier son envie mordante de marquer. Dans le prolongement de ce volet prodigieux, Cristiano Ronaldo n'a pas hésité à accueillir un jeune fan descendu sur la pelouse pour prendre une photo avec son idole. Mission réussie, et avec le sourire. Épanoui dans son nouveau rôle sur la pelouse et en dehors, Ronaldo a encore bien des choses à offrir, le tout à 39 ans. Face à l'éternité, l'âge n'est qu'un chiffre.

IL REPRENDRAIT L'ENTRAÎNEMENT

Mbappé pourrait être aligné contre la Pologne

Kylian Mbappé aurait repris l'entraînement de l'équipe de France et inscrit un doublé lors d'un match amical à huis clos. La campagne de l'équipe de France pour l'Euro 2024 a ainsi reçu un coup de pouce significatif, car son attaquant vedette a retrouvé le terrain d'entraînement après s'être cassé le nez lors du match d'ouverture contre l'Autriche. Mbappe a participé à un match amical organisé pour faciliter son processus de rétablissement contre l'équipe U21 de Paderborn aux côtés de joueurs français qui n'ont pas débuté lors du match nul et vierge contre les Pays-Bas, selon ESPN. Le match s'est déroulé en deux mi-temps de 30 minutes chacune, ce qui a permis à Kylian Mbappé de retrouver sa forme physique sans se surmener. L'attaquant de 25 ans a joué sur l'aile gauche, associé à Olivier Giroud, et a démontré sa forme physique en marquant deux buts et en étant à l'origine de deux autres. Sa performance a été une indication claire de son rétablissement et de son aptitude à

rejoindre l'équipe dans un contexte plus compétitif. Le rapport révèle également qu'avant le match, il a été conseillé aux jeunes joueurs de Paderborn d'éviter les tacles et les contacts agressifs afin de garantir un environnement sûr pour le retour de Mbappé. Tout au long du match amical, Mbappé a porté un masque noir personnalisé conçu pour protéger son nez. Au début, il a semblé légèrement mal à l'aise, mais il s'est rapidement adapté au masque et s'est brillamment comporté. Cette adaptation était une partie cruciale de son processus de retour, car il devra porter le masque lors des prochains matchs du Championnat d'Europe. Malgré son retour réussi, il n'est pas certain que Mbappe soit titulaire lors du prochain match de la France contre la Pologne, mardi à Dortmund. Ce match est crucial pour les espoirs de la France de terminer en tête de son groupe, et le sélectionneur Didier Deschamps devrait prendre une décision après la dernière séance d'entraînement de lundi.

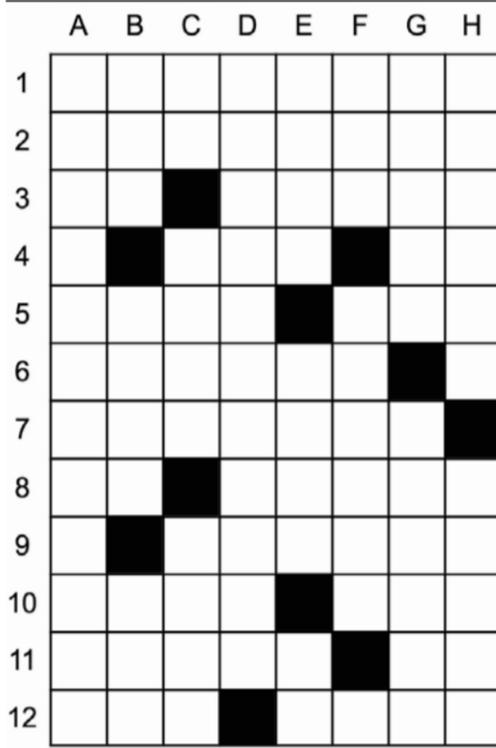
BARÇA

Victor Roque a la cote sur le marché

L'attaquant brésilien Vitor Roque a repris l'entraînement quelques semaines avant la fin de ses vacances d'été afin de continuer à se muscler et de convaincre Hansi Flick qu'il peut être utile la saison prochaine. Cependant, son avenir reste incertain, car il suscite beaucoup d'intérêt en Europe. Selon les informations disponibles, Roque aura l'occasion de

convaincre Flick lors de la présaison, même si les comptes de Barcelone bénéficieraient d'une vente avant la fin du mois. Cependant, l'Atlético Madrid s'intéresse à lui dans le cadre d'une transaction pour Joao Felix, Porto veut l'acheter et, plus récemment, la Fiorentina s'est renseignée sur lui sur une base permanente.

Mots Croisés



HORIZONTALEMENT

- A. Peintre qui consomme beaucoup d'eau.
- B. Présentée sans habits. Elle nous veut du bien. Fera l'affaire.
- C. Gallium au labo. Ils sont fauchés en été. Matière à la noix.
- D. Spécialiste des bons branchements.
- E. Revêtement imperméable. Préfixe qui donne des ailes. Chlore du chimiste.
- F. La voix qui commente. Privé de ventre.
- G. Fraction. Prénom qui rime avec jolie.
- H. Faucilles de druides. Dont le talon est usé.

VERTICALEMENT

- 1. Chérubins.
- 2. Bon pour le job.
- 3. Sigle de l'Europe. Séjour diabolique.
- 4. Linguiste et romancier italien. Un père.
- 5. Prise d'otage. Cap à tenir.
- 6. Dignité musulmane.
- 7. Le bord du bois.
- 8. Pan de jupe. Il ne paie pas, dit-on.
- 9. Film qui retrace une vie.
- 10. Titre bien en cour. Il est prédestiné par dieu au salut.
- 11. Se débite en rondins. Pour un homme.
- 12. Elle prend goût avec le sirop. Bel et bien ficelée.

LES MOTS FLÉCHÉS

OBJETS NON IDENTIFIÉS	SUPPLIAS DIEU	DESSOUS	ABER EN BRETAGNE	TIRA LA LANGUE	PRIVÉS DE MOUVEMENT	
BOURGIGNONNE	PHÉNOMÈNES CELESTES	DÉVOREUR DE CONTES	AMATEUR DE SON	POÉSIE MODERNE	MACHIN... TRUC CHOUETTE	
FANTASIE						
EN PENTE RAIDE						
				LE NOIR LUI CONVIENT BIEN		
CROCHETS DOUBLES						
FÉTIDE EN PHARMACIE			D'UN CHIC TRÈS BRITANNIQUE			
					C'EST UNE ÉQUERRE	
STATION ÉMETTRICE	MANQUE D'AM-PLIEUR				ACCUEIL-LIS EN FAMILLE	
					ARBRE TROPICAL AU BOIS APPRÉCIÉ	DIFFUSÉ SUR LES ONDES
DÉTIENS		ÉLÉ-MENTAIRE	MOMENT DE DIS-CUSSION	DE CHAUS-SETTES OU DE CLAQUES	PRÉFIXE NÉGATIF	
S'ABAN-DONNE (SE)		IL A DÉJÀ TRACÉ LE SILLON	VOILE	SORTIE DE CHIEN	BÉRYL-LIUM DU CHIMISTE	
TERRE D'ARTIS-TES				IMPOR-TANT MÉDIA		
L'IRIDIUM						
	FLEUR DES JARDINS					
VIDER UN MELON	PETITE BOÎTE					
ADDITION						
				CELLE DES CHAMPS EST SIGNÉ DE LIBERTÉ		
A NOUVEAU SUR PIED						



SUDOKU

3	6		8			9		
						2	8	
			4	3				
					3	4	7	
	1			4			6	
	5	8	6					
				5	1			
	8	6						
		7			6		1	4
1	2	3	4	5	6	7	8	9

MOTS MÊLÉS

AVARE AVEU BEMOL BEURRIER BLESSURE CIRCUIT DEFAUT DUPERIE EGLEFIN
 FELONIE GEAI HAIRE HIVER KAON MANOEUVRE OPEN PATE PLATE POSTICHE
 PROCREER RAPER SMOKING SUBIR SUBTILE TAOISTE VITALITE

E	B	E	S	V	R	H	R	B	D	D	N
H	G	L	R	U	I	A	V	E	U	E	R
C	N	L	E	V	B	T	E	M	P	F	E
I	I	E	E	S	U	T	A	O	E	A	I
T	K	R	R	F	S	E	I	L	R	U	R
S	O	A	C	I	I	U	O	L	I	T	R
O	M	V	O	U	A	N	R	N	E	T	U
P	S	A	R	N	I	H	G	E	A	I	E
E	T	A	P	E	E	T	A	L	P	M	B

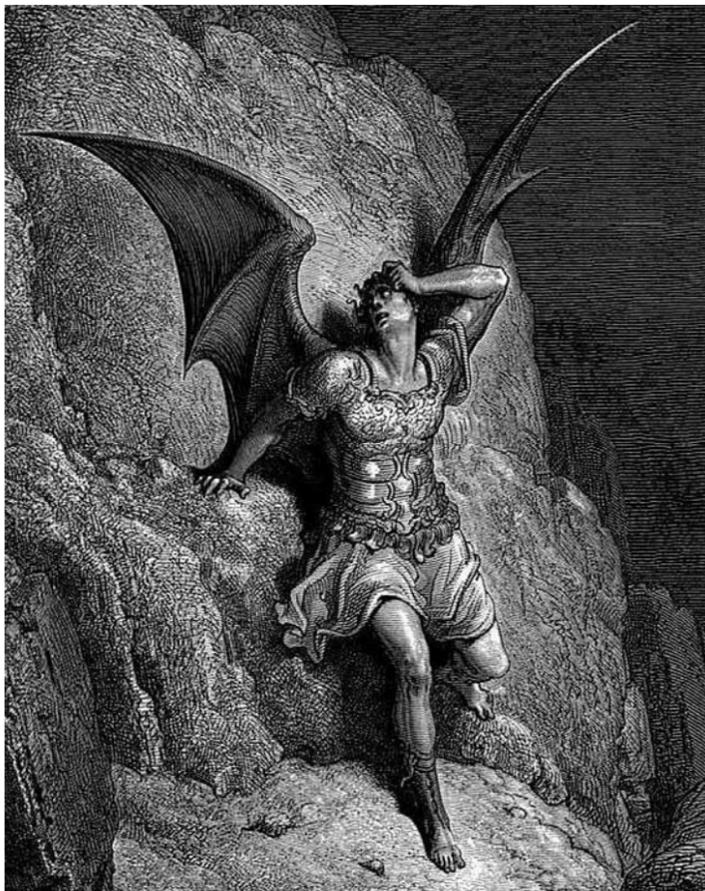
«OPUS SATANAS»

Le livre qui a tué son auteur

Dans le vaste monde de la littérature arabomusulmane, on trouve des livres qui frappent l'esprit de la manière la plus singulière qui soit...

Comme le dit Al Jahid, les livres sont comme les humains : il en est des «intelligents», des nuls, des beaux, des laids, des érudits, des doctes, des faibles, des stars ou des idiots. Chaque livre expose la somme de connaissances de son auteur, et on lit l'esprit de l'auteur, son érudition ou son insuffisance en épluchant ses textes. Car lorsqu'on écrit, on expose son esprit à la critique, et malheur à celui qui vit par l'esbroufe et le «vent», alors que le fond est vide et stérile. L'imposteur est vite démasqué et son nom épinglé dans la liste des charlatans. Le monde des livres est aussi vaste et complexe que celui des hommes qui les écrivent : il y a des livres qui vous séduisent par leur apparence et il en est d'autres qui vous étonnent par leur contenu. En littérature arabe classique, on a lu des livres curieux et on en a fait, à une époque récente, pour des chaînes de télévision, des «capsules» de 7 mn : «Le mérite des chiens sur ceux portent des habits», d'Ibn Al Morzobâne, «le Livre des avarés», d'Al Jahid, ou «Propos sur les mulets», d'Al Jahiz, également, «Rachf ez-zoulal», d'As-

Suyuti, dont l'Express vous a déjà donné une notice, il y a quelques mois, «Badaïe es-sanaïe» d'Al kassani, dont la compilation a permis à ce jeune érudit d'épouser la plus belle femme de son époque. Et la liste est longue. Mais il existe un livre qui a dépassé toutes les limites de la curiosité. Il s'agit du livre écrit par Al Hâkam al-Juchâï al-Bayhaqi, un immense érudit de la Transoxiane, versé dans les sciences littéraires, théologiques et philosophiques, mort en 494 hégirienne. Le titre du livre en constitue la première bizarrerie : «Rissâlat Iblis à ses frères damnés», qu'on peut traduire librement par la «Lettre de Satan à ses suppôts». Provocante, la lettre l'est à plus d'un titre. Cependant, ne vous fiez jamais aux titres et allez plutôt éplucher le contenu. Si on s'arrête juste aux apparences, on est vite induit en erreur et mystifié. Donc, il faut lire, jusqu'au bout. Mais la plèbe ne lit pas : elle prend un bout, une bribe, un extrait, et en fait une idée définitive sur tout et livre sa sanction. Qui peut être une condamnation à mort. Et c'est justement ce qui s'est passé avec l'auteur de la «Rissalat». Pour le commun des



«RISSÂLAT IBLIS À SES FRÈRES DAMNÉS» (PHOTOS : D.R.)

gens, il s'agit d'un livre où l'auteur, dans le rôle de Satan, donne des informations à ses suppôts pour mieux enfoncer les humains dans le péché et le vice. Pour

ceux qui ont lu le livre, il s'agit au contraire d'une polémique d'intellectuels de haut vol. Al Hâkam al-Juchâï al-Bayhaqi, qui était mu'tazilite, sous une forme plai-

sante de dialogue avec les adversaires de cette doctrine rationaliste musulmane, donne des indications pour contrecarrer les arguments des mu'tazilites. Ce sont ces indications qu'il appelle «conseil de Satan». Le livre, dans sa globalité, est plutôt un éloge au mu'tazilisme. Sans en connaître le fond de l'histoire, s'en tenant juste au titre du livre, la plèbe a condamné l'auteur à l'enfer. Un beau jour, alors qu'il effectuait son pèlerinage à la Mecque, alors qu'il était genoux en terre en train de prier, un commando le prit par surprise et l'égorge. Tué net face à la Kaaba. Entre l'écriture du livre et la mort brutale, des années de curiosités encore avaient émaillé la vie de cet auteur qui a payé cher pour un livre qui n'a jamais été compris à sa juste hauteur. Voilà, un livre curieux, une forme littéraire novatrice, un dialogue intellectuel de haut niveau, une mort brutale et violente. La doctrine que l'auteur défendait, le mu'tazilisme, s'est éteinte dans le tintamarre d'un changement de notions philosophiques, le livre oublié ; l'auteur encore plus oublié ; l'histoire effacée des tablettes de l'histoire commune. Que dire de plus ? Essayez de lire, si vous ne souhaitez pas être du côté des assassins...

LE FORT BYZANTIN DE KSAR BELEZMA ET LE VILLAGE ANTIQUE DE M'DOUKAL À BATNA

Les deux sites inscrits sur l'inventaire des biens culturels

Le Fort byzantin et le village antique de M'doukal, dans la commune de Ksar Belezma (wilaya de Batna), ont été inscrits récemment sur l'inventaire supplémentaire des biens culturels. Le responsable chargé de la gestion de cette structure, Abderrazak Bensalem, a précisé à l'APS que les dossiers relatifs aux deux sites ont été approuvés par la commission de wilaya des biens culturels et la direction de la culture «en raison de leur importance historique, archéologique et architecturale, le premier site remontant à l'époque byzantine (vers la fin du IV^e siècle après JC) et le second représentant un archétype d'architecture et constructions en terre compactée». L'opération s'inscrit, selon le même responsable, dans le cadre de «la valorisation et de la préservation des sites archéologiques et de leur inscription sur l'inventaire supplémentaire en vue de les classer définitivement». Selon Bensalem, les dossiers de six autres sites sont actuellement en cours d'examen pour être «très prochaine-



ment» présentés à la commission de wilaya des biens culturels en vue de les inclure sur l'inventaire supplémentaire. Il s'agit, selon ce spécialiste en archéologie, des sites de la carrière de pierre romaine, connue sous le nom de Kaf El Romane, située dans la région de Theniet El Maktaâ (commune de Bitam), Lemsourti (Oued El Ma), Kessas (Chemora), L'masba (Merouana), Lemtaras (Seriana), ainsi que la mosquée Sidi Abdeslam, dans la commune de T'kout. Le même responsable a également fait savoir que durant l'année écoulée (2023), 4 sites à travers la wilaya de Batna ont été inscrits sur l'inventaire supplémentaire des biens culturels, à savoir: Bordj Ben Sedira,

dans la commune de Chemora, le village archéologique de Lambiridi (Oued Chaâba), la mosquée des sept dormants (N'gaous) et Ghar Ouchetouh (ou grotte Ouchetouh), dans la commune de Taxlent. Selon Bensalem, l'opération permettra aux sites inclus dans l'inventaire supplémentaire des biens culturels d'être protégés juridiquement et leur permettra également d'être valorisés, protégés (mise en place de clôtures) et de bénéficier à la recherche archéologique. Des efforts sont actuellement déployés pour inscrire plus de 750 autres sites archéologiques et historiques de la wilaya de Batna sur l'inventaire supplémentaire des biens culturels, a conclu la même source.

COLLOQUE INTERNATIONAL D'ALGER

Appel à la réalisation d'une carte archéologique du patrimoine subaquatique

La nécessité d'établir une carte archéologique du patrimoine culturel subaquatique algérien a été maintes fois réitérée. Ainsi, et lors d'un récent colloque, des recommandations ont mis en relief la nécessité de «réaliser une carte archéologique du patrimoine culturel subaquatique pour identifier les zones sensibles et les sites subaquatiques, et les répartir entre les secteurs liés aux activités maritimes pour assurer la protection du patrimoine». Ont

pris part à la séance de clôture, la ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji, le directeur régional du Bureau de l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture (UNESCO), Eric Falt, ainsi qu'un groupe d'experts et de chercheurs algériens et internationaux dans le domaine du patrimoine et du patrimoine subaquatique. Les participants au colloque ont également appelé, à travers les recommanda-

tions, à «activer l'article 22 de la convention de l'UNESCO de 2001 relative à la formation et à la coopération, et à intégrer la formation dans le domaine de la recherche archéologique du patrimoine culturel subaquatique dans les universités et les instituts algériens», outre «la conclusion d'accords bilatéraux pour renforcer les moyens et les méthodes de protection, l'échange d'informations et le renforcement des capacités».



16



- Alger 20°
- Ouargla 15°
- Oran 18°
- Constantine 19°

FADJR 03:38	DOHR 12:50	ASR 16:42	MAGHREB 20:13	ISHA 21:55
----------------	---------------	--------------	------------------	---------------

MÉTÉO

LA CANICULE CONTINUERA D'AFPECTER DES WILAYAS DU SUD JUSQU'À DEMAIN

La vague de chaleur continuera d'affecter jusqu'à mardi des wilayas du sud du pays, avec des températures pouvant dépasser localement 49 degrés, a indiqué hier, un bulletin

météorologique spécial (BMS) émis par l'Office national de la météorologie. Placée en vigilance orange, cette canicule affectera les wilayas d'Adrar, In Salah, Tamanrasset et Bordj

Badji Mokhtar, avec des températures maximales atteignant ou dépassant 49 degrés et des minimales oscillant entre 34 et 38 degrés, précise la même source.

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // LUNDI 24 JUIN 2024 // N°842 // PRIX 20 DA

Le Métro d'Alger s'étend vers Bab El-Oued

Le réseau du Métro d'Alger connaîtra bientôt une nouvelle extension avec le lancement du processus de construction de la section Place des Martyrs-Bab el-Oued, sur 1,5 km. L'Entreprise du Métro d'Alger (EMA) a lancé le 9 juin dernier un appel d'offres national pour la réalisation des travaux préparatoires et du génie civil de cette extension...

L'appel d'offres porte précisément sur la réalisation des travaux préparatoire pour les stations Taleb-Abderrahmane-Trois Horloges-Triolet ainsi que leurs ouvrages annexes et du génie civil et gros œuvre du tronçon station Place des Martyrs-station Taleb-Abderrahmane, y compris tunnel et ouvrage de ventilation. Il s'adresse aux entreprises nationales de catégorie IX et ayant réalisé durant trois (3) années des cinq dernière années (2018, 2019, 2020, 2021 et 2022) ou (2019, 2020, 2021, 2022, 2023), un chiffre d'affaires moyen supérieur ou égal à cinq (5) milliards de DA. Les soumissionnaires doivent justifier de la «réalisation au cours des 10 dernières années (2013-2022) d'au moins un projet avec un linéaire minimum de



500 m de tunnel urbain et d'une station de métro souterraine, justifié par une attestation de bonne exécution». Les travaux de construction devront commencer une fois l'entreprise réalisatrice est sélectionnée dans le cadre de cet appel d'offres. La première station de cette extension est la station Taleb Abder-

rahmane, puis celles de Trois Horloges et Triolet. Cette nouvelle extension est un maillon important dans le développement du réseau du métro d'Alger. Elle permettra d'offrir aux habitants des hauteurs de la capitale un accès plus facile et plus rapide au centre-ville, et contribuera ainsi à désengorger

le trafic routier. Le ministre des Transports, Mohamed El Habib Zahana a indiqué, le 13 juin dernier, que la ligne de métro reliant El Harrach centre à l'aéroport d'Alger, d'une longueur de 9,5 km, qui comprend 9 stations, a atteint un taux d'avancement de 99%, de même pour la ligne Ain Naadja-Baraki, d'une longueur de 4,4 km et comprenant 4 stations, qui a atteint le même taux. Le réseau du Métro d'Alger s'étend actuellement sur 19 km et compte 19 stations. A terme, l'objectif est d'étendre le réseau du métro d'Alger à 60 km de long et de compter 58 stations. Parmi les extensions projetées figurent celle reliant la Place des Martyrs à Draria en passant par Bab el-Oued, Chevalley, Cheraga, Dely Brahim et Ouled Fayet.

55^e FOIRE INTERNATIONALE D'ALGER (FIA)

Ouverture aujourd'hui avec la participation de 700 exposants

La 55^e édition de la Foire internationale d'Alger FIA ouvrira ses portes aujourd'hui au Palais des expositions (Pins maritimes) avec la participation d'environ 700 exposants nationaux et étrangers, représentant une vingtaine de pays. Cette manifestation internationale qui confirme chaque année son statut de premier événement économique, se tiendra sous le slogan «passerelles d'échange, et opportunités de partenariat et d'investissement», avec la Turquie comme invité d'honneur. S'étalant sur six 6 jours, la FIA sera marquée par un riche programme d'animation décliné en plusieurs conférences et rencontres économiques, dont des forums d'affaires bilatéraux algéro-tchèque, algéro-pakistanaï et algéro-tanzanien, selon le groupe SAFEX (Société algérienne des foires et exportations) organisatrice de la manifestation à travers sa filiale Algeria Exhibitions Cette édition qui sera mar-

quée par le retour du Canada et de la République tchèque, regroupe cette année pas moins de dix secteurs d'activité et devra drainer pas moins de 400.000 visiteurs, selon la Safex. La FIA constitue aussi «une plateforme efficace pour le réseautage professionnel et les partenariats à long terme, et une opportunité pour découvrir les caractéristiques culturelles et touristiques de l'Algérie et d'autres pays», souligne-t-on. Parmi les secteurs et filières représentés à cette foire, dont les pavillons d'exposition couvriront une surface de 50.000 m², figurent l'agriculture, l'agroalimentaire, l'industrie manufacturière, l'industrie chimique, le BTP, la pétrochimie et les services. Elle est notamment destinée à mettre en valeur les capacités de production nationales et qui promeut l'investissement et les échanges dans tous les domaines, relève la SAFEX qui affirme que cette foire «est classée parmi les rendez-vous

internationaux les plus importants, reflétant particulièrement le développement économique national et renforçant les échanges commer-

ciaux et professionnels à travers la mise en place d'un environnement propice au partenariat et à l'investissement direct étranger.

EN PRÉVISION DE LA REMISE EN CIRCULATION DU TRAIN ALGÉRIE-TUNISIE

Les douanes algériennes organisent la logistique

A l'arrêt depuis près de dix ans, la ligne ferroviaire reliant l'Algérie à la Tunisie sera de nouveau opérationnelle. L'inspecteur général à la Direction générale des Douanes, Abdenacer Khentout, s'exprimant hier sur les ondes de la radio nationale, a affirmé qu'il sera remis sur les rails cet été. Khentout a souligné que les services douaniers a procédé aux préparatifs en amont et en coordonnant avec divers intervenants tels que la police des frontières et la société nationale de transport ferroviaire, afin de fournir les meilleures conditions de transport au niveau de la station internationale de Souk Ahras, là où s'effectueront les formalités douanières pour les voyageurs à destination de la Tunisie. Le même responsable a ajouté qu'une logistique a

été mise en place par l'administration douanière pour contre-carrer toute tentative de fraude ou de contrebande via les postes frontaliers, en y augmentant le nombre d'agents et en réduisant également le temps nécessaire à l'accomplissement des formalités, tout en veillant à fournir les moyens logistiques nécessaires tels que les scanners. Khentout a par ailleurs indiqué que la circulation de devises étrangères doit être soumise à une déclaration écrite à remettre aux services douaniers, rappelant la nécessité pour les voyageurs de se conformer à la réglementation de la Banque Centrale concernant l'entrée et la sortie des devises étrangères. Très attendu, ce nouveau moyen de transport promet de faciliter les déplacements et ren-

forcer la mobilité entre les deux pays. Le projet de train en question est officiellement relancé. Les premiers tests effectués le 11 juin ont été concluants et le lancement officiel du tronçon Annaba-Tunis devra se faire avant la fin du mois de juillet. Farid Halliche, directeur central de la clientèle à la Société nationale de transport ferroviaire (SNTF), avait confirmé l'avancée du projet lors d'une intervention sur la radio nationale chaîne 3. Il avait souligné que des navettes d'essai ont été effectuées avec succès, mais des améliorations sont toutefois nécessaires pour optimiser le tracé et réduire le temps de parcours. L'objectif étant de ne pas dépasser 12 heures entre Annaba et Tunis.

Y.S.

